

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1^{er} de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— Six mois... 14 fr.
Étranger U.-P.) : Un an... 32 fr.
— Six mois... 18 fr.

Paraissant le Vendredi
Rédacteur en chef : Edmond THÉRY
PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :
France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points... 2 50
Réclames en 8 points... 4 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
et réclames d'émission.
TÉLÉPHONE : Central 46-81

N° 1366. — 53^e volume (49)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 10 Mai 1918

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille	escompte	Avances s' valeurs mobilières	
FRANCE — Banque de France								
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739		3 1/2
1918 25 avril...	5.379	256	26.395	3.313	2.495	1.057		5 1/2
1918 2 mai...	5.380	256	26.733	3.135	2.312	1.017		5 1/2
1918 10 mai...	5.380	256	27.012	3.052	2.269	1.012		5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire								
1914 23 juillet...	1.696	146	2.364	1.180	939	63		4
1918 15 avril...	3.012	149	14.659	9.219	17.456	8		5
1918 23 avril...	2.931	150	14.455	7.874	15.874	8		5
1918 30 avril...	2.931	150	14.776	8.319	17.360	11		5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre								
1914 29 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»		3
1918 17 avril...	1.525	»	1.197	3.456	2.649	»		5 1/2
1918 25 avril...	1.525	»	1.210	3.504	2.621	»		5 1/2
1918 2 mai...	1.534	»	1.236	3.441	2.572	»		5
DANEMARK — Banque Nationale								
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15		6
1918 31 janvier...	243	3	460	68	71	21		5 1/2
1918 28 février...	243	3	466	82	60	18		5
1918 30 mars...	259	4	492	85	63	16		5
ESPAGNE — Banque d'Espagne								
1914 30 juillet...	543	706	1.919	498	446	170		4 1/2
1918 13 avril...	2.022	704	2.914	800	475	399		4 1/2
1918 20 avril...	2.028	707	2.913	881	478	388		4 1/2
1918 27 avril...	2.040	711	2.911	894	463	385		4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130		3 1/2
1918 2 mars...	1.520	15	1.828	129	72	260		4 1/2
1918 9 mars...	1.516	15	1.805	125	67	233		4 1/2
1918 16 mars...	1.520	15	1.803	117	61	218		4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie								
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	471		5 1/2
1918 10 février...	836	81	6.582	1.373	759	559		5 1/2
1918 20 février...	836	81	6.623	1.474	757	514		5 1/2
1918 28 février...	836	80	6.681	1.396	768	607		5
ROUMANIE — Banque Nationale								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47		5 1/2
1917 15 juillet...	493	0	1.696	157	295	49		5
1917 22 juillet...	493	0	1.717	154	296	49		5
1917 29 juillet...	494	0	1.730	111	296	53		5
RUSSIE — Banque de l'Etat								
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5 1/2
1917 14 octobre...	3.456	413	46.107	6.773	38.552	4.859		6
1917 21 octobre...	3.456	445	47.621	6.720	39.701	4.491		6
1917 29 octobre...	3.453	475	48.965	6.723	41.803	4.592		6
SUÈDE — Banque Royale								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	256	41		5 1/2
1918 31 janvier...	331	3	735	192	221	410		7
1918 28 février...	329	3	784	146	314	164		6 1/2
1918 3 mars...	361	3	883	180	374	195		7
SUISSE — Banque Nationale								
1914 23 juillet...	180	19	639	51	94	20		3 1/2
1918 15 avril...	374	56	666	88	256	34		4 1/2
1918 23 avril...	375	57	660	86	247	32		4 1/2
1918 30 avril...	377	56	700	83	289	36		4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	10 avril 1918	17 avril 1918	24 avril 1918	1 mai 1918	8 mai 1918
Londres.....	25.224	25.173	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570. »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	745. »	»	780 »	781 »	797. »
Hollande.....	208.30	207.56	270.50	270.50	»	275.50	»
Italie.....	100 »	99.62	64.25	63.75	63.75	63.25	63.25
Pétrograd.....	266.67	263 »	»	»	»	»	»
Suède.....	138.89	138.25	195.50	195.50	193.50	194 »	»
Suisse.....	100 »	100.03	135.50	134.50	135 »	136 »	137.50
Canada.....	518.25	»	»	»	560.50	»	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	10 avril 1918	17 avril 1918	24 avril 1918	1 mai 1918	8 mai 1918
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	149. »	»	156 »	156.20
Hollande.....	» flor.	99.64	129.85	129.85	»	132.25
Italie.....	» lire.	99.62	64.25	63.75	63.75	63.25
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	»	»	»	»
Suède.....	» cou.	99.46	140.76	140.76	139.32	139.68
Suisse.....	» fr.	100.03	135.50	134.50	135 »	136 »
Canada.....	» dol.	»	»	»	108.15	»

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918	30 avril 1918	7 mai 1918
Paris.....	25.224	25.184	27.175	27.175	27.155	27.165	27.155
New-York.....	4.863	4.871	4.763	4.763	4.763	4.763	4.763
Espagne.....	25.22	25.90	18.18	16.075	17.25	17.10	17.13
Hollande.....	12.109	12.125	10.025	9.99	9.995	9.895	9.775
Italie.....	25.22	25.268	42.45	42.355	42.45	42.75	42.80
Pétrograd.....	94.58	95.80	»	»	»	»	»
Portugal.....	53.28	46.19	29 »	29 »	29.25	29.25	29.25
Scandinavie.....	18.15	18.24	13.95	14.05	14.05	14.05	14.07
Suisse.....	25.22	25.18	20.13	20.13	20.08	20.10	19.83

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918	30 avril 1918	7 mai 1918
Paris.....	100 fr.	100.14	92.81	92.81	92.88	92.85
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	138.73	156.84	146.21	147.49
Hollande.....	» flor.	99.87	120.77	121.19	121.13	122.15
Italie.....	» lire.	99.82	59.41	59.55	59.41	59.00
Pétrograd.....	» rou.	98.77	»	»	»	»
Portugal.....	» mil.	86.69	51.42	54.42	54.89	54.89
Scandinavie.....	» cou.	99.56	130.18	129.25	129.25	129.25
Suisse.....	» fr.	100.17	125.29	125.29	125.61	125.48

La semaine finit sur un nouveau record de hausse de la *piastre espagnole*. Mercredi dernier elle avait clôturé à 7,81, contre 7,84 1/2 l'avant-veille. Jeudi, le cours moyen est resté à 7,81; mais, dès le lendemain, le marché s'est raffermi. Lundi la cote inscrivait le cours de 7,88 1/2 et mercredi, en clôture, la *piastre* était demandée à 7,97. Ce nouvel accès avoir été provoqué par les résolutions votées à la réunion des viticulteurs espagnols, où il a été manifesté des exigences nouvelles débordant très notablement le cadre des engagements pris par la France dans la Convention du 6 mars 1918.

C'est toujours la suite des manœuvres auxquelles nous avons fait souvent allusion. Les émissaires

de Berlin s'agitent et ils trouvent dans la Péninsule des complications nombreuses pour servir leurs projets. Que ces complications soient conscientes ou inconscientes, peu importe; elles existent et cela suffit pour paralyser l'effort de bonne volonté réciproque dont le gouvernement français et le gouvernement espagnol sont décidés à faire preuve afin d'aboutir à une entente économique profitable aux deux pays. Les germanophiles ont tout fait pour empêcher que l'arrangement du 6 mars soit conclu. N'ayant pu s'opposer à la signature de la Convention, ils se sont mis immédiatement en campagne pour créer des difficultés à l'organisation du Consortium de banques chargé d'assurer l'application de sa partie financière. On sait qu'ils n'ont pas réussi; ils se sont heurtés à la volonté du gouvernement espagnol, qui n'a pas hésité à jeter sa garantie dans la balance en avalisant les crédits ouverts au Consortium français et réalisés par l'escompte de traites à la Banque d'Espagne. C'est maintenant du côté des principaux bénéficiaires des clauses commerciales de l'accord que se tourne leur activité d'opposition. Il est à souhaiter que les viticulteurs espagnols ne soient pas dupes jusqu'au bout des manigances boches et qu'ils comprennent que tout retard apporté au fonctionnement de la Convention va à l'encontre de leurs intérêts.

Pour ce qui concerne la France, tout semble prêt, et ce fonctionnement peut commencer immédiatement. Le Ministère des Finances et le Ministère du Ravitaillement ont réglé, d'accord avec les importateurs de vins espagnols, les conditions dans lesquelles seront délivrés les bons d'importation ainsi que le change nécessaire au règlement de leurs achats. Nous avons donné, dans notre précédente chronique, les grandes lignes des arrangements pris. Nous pouvons ajouter aujourd'hui que les bons d'importation seront délivrés soit au siège de la Commission de contrôle, à Paris, 3, rue Washington, soit à la Chambre de commerce de Marseille, pour les départements des Alpes-Maritimes, du Var, et des Bouches-du-Rhône; à la Chambre de commerce de Cette, pour les départements du Gard, de l'Hérault et de l'Aude; à la Chambre de commerce de Perpignan, pour le département des Pyrénées Orientales; à la Chambre de commerce de Bordeaux, pour le département de la Gironde; à la Chambre de commerce de Bayonne, pour les départements des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées et des Landes. Le change sur la péninsule sera réparti par la Banque de France, à un prix inférieur de 5 centimes par piastre, jusqu'à nouvel ordre, au cours moyen enregistré, la veille de la demande, par la cote officielle de Paris.

Parmi les autres changes neutres, il n'y a guère à signaler qu'une hausse du change suisse qui clôture à 1,37 1/2 contre 1,36 le 1^{er} mai. C'est surtout dans la séance de mercredi que s'est produite la poussée; tout le reste de la semaine, le franc suisse s'était maintenu entre 1,36 1/4 et 1,36 3/4. Le Times donne les précisions suivantes au sujet du crédit ouvert à l'Angleterre par la Confédération, crédit auquel nous avons fait allusion à plusieurs reprises dans les précédentes chroniques: Ce crédit serait de 10 millions par mois pendant 10 mois. Ce chiffre de 10 millions serait un maximum, le montant effectif des avances devant être proportionné aux quantités de marchandises destinées à la Suisse qui parviendront dans certains ports européens. Le remboursement serait reporté à trois ans. La Suisse continue de négocier avec l'Allemagne le renouvellement de la Convention de 1916, dont nous avons parlé en son temps, et qui est expirée le 30 avril. Elle a été proposée provisoirement jusqu'au 15 mai.

La Hollande n'a pas été cotée mercredi; la veille, le florin avait clôturé à 2,76 1/2, contre 2,75 1/2 le

mercredi précédent. Les devises scandinaves sont, au contraire, plus faibles qu'il y a huit jours. La couronne suédoise a fléchi de 1,94 le 1^{er} mai à 1,92 1/2 le 7; elle n'a pas été cotée mercredi. La couronne norvégienne passe de 1,81 1/2 à 1,78 1/2. Quant à la couronne danoise, elle n'a été cotée qu'une fois dans la semaine, le 3 mai, à 1,78 1/2. La livre italienne est sans changement à 63 1/4, après avoir coté cependant 63 1/2 les 2 et 3 mai. Mais ce qui est intéressant à souligner c'est l'ajustement des cours du marché libre et des cours officiels correspondant aux ventes appuyées de justifications commerciales, pour les changes anglais et américain. La livre sterling est maintenant nivelée sur les deux marchés à 27,15 1/2 et le dollar à 5,70; il n'y a pas eu la moindre disparité au cours de la semaine.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918	30 avril 1918	7 mai 1918
Paris	5.18 1/2	5.16 1/2	5.72 1/2	5.72 1/2	5.72 1/2	5.72 1/2	5.71 1/2
Londres	4.86 1/2	4.87 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Berlin (1)	95.25	95.06
Amsterdam	40.195	..	47	46 1/2	47 1/4	47 5/8	48

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918	30 avril 1918	7 mai 1918
Paris	100 fr.	100 27	90 59	90 57	90 61	90 61	90 68
Londres	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin	100 mk.
Amsterdam	100 flor.	..	116 93	115 68	117 55	118 48	119 42

Changes sur Londres à

(Cours moyen du mardi)

	15 juillet 1914	16 avril 1918	23 avril 1918	30 avril 1918	7 mai 1918
Valeurs à vue					
Alexandrie	97 21/32	97 7/16	97 7/16	97 7/16	97 7/16
Petrograd	95 80
Rio-de-Janeiro	15 7/8	12 29/32	12 15/16	12 3/8	12 25/32
Valparaiso	9 3/4	15 7/16	15 27/32	15 31/32	16 9/32
Câble transfert					
Bombay	1.3 31/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
Calcutta	1.3 31/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
Hong-Kong	1.10 5/16	3.0 5/8	3.1 3/8	3.1 3/8	3.1 3/8
Shanghai	2.5 3/4	4.4	4.5 1/4	4.5	4.5 3/4
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	51	51 1/4	51 3/4	50 3/4
Montevideo	51 3/32	64 1/4	63 1/2	65	65
Singapour	2.3 15/16	2.3 25/32	2.4 9/64	2.4 15/64	2.4 3/32
Yokohama	2.0 3/8	2.2 1/16	2.2 3/32	2.2 1/8	2.2 7/32

Variations du mark à

	25 mars 1918	2 avril 1918	9 avril 1918	16 avril 1918	23 avril 1918	30 avril 1918	7 mai 1918
New-York (1) (pair : 95 3/8)
Amsterdam (pair : 59 3/8)
Cours	42 85	41 90	41 40	41 75	40 35	40 75	39 60
Parité	72 30	70 70	69 86	70 45	68 09	68 76	66 82
Perte %	27 70	29 30	30 14	29 55	31 91	31 24	33 18
Genève (pair : 123 47)
Cours	85	84 50	82 60	83 25	82 45	81 95	79 90
Parité	68 85	68 44	66 91	67 13	66 78	66 38	64 72
Perte	31 45	31 56	33 09	32 57	32 22	33 62	35 28

Le change sur Vienne à Genève est coté 50 60, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 51 82 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	7 nov. 1917	7 déc. 1917	7 janv. 1918	7 fév. 1918	7 mars 1918	8 avril 1918	7 mai 1918
Cours d'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	44	43	45 1/8	43	42 1/2	45 1/4	49 1/8
Escompte hors banque	4 25/32	4 25/32	4	4 1/32	3 19/32	3 9/16	3 1/2

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

On a constaté dans la huitaine écoulée, sur tout le front franco-britannique une série presque ininterrompue de violentes attaques locales, sans liaison apparente entre elles et qui avaient plutôt l'air de sondages. Cependant c'est sur la partie nord de l'immense champ de bataille, dans les Flandres, que l'activité ennemie a été la plus considérable. Les Allemands ne semblent toujours pas avoir renoncé à l'idée d'une rupture du front, dans ces régions, surtout en direction d'Ypres. Dans les autres secteurs, peu d'événements importants.

L'offensive contre les Italiens, annoncée par toute la presse allemande, ne s'est pas encore déclenchée. Le mécontentement allemand de cette inaction autrichienne paraît grand et se manifeste dans la plupart des grands journaux, qui morigènent vertement le brillant second.

La conquête de la Russie par l'Allemagne continue. Berlin vient de procéder à un coup d'Etat en Ukraine : elle y a renversé le gouvernement de la Rada et mis à sa place un gouvernement à sa discrétion qui livre tout le pays aux généraux et fonctionnaires allemands. Enfin, les troupes allemandes continuent leur avance en Finlande et en Crimée : elles sont entrées à Sébastopol où elles ont capturé la flotte russe de la mer Noire, elles ont occupé Taganrog et Rostov.

Le traité des Puissances centrales avec la Roumanie est signé et publié : il est encore plus draconien pour le vaincu qu'on n'avait craint. Il met la Roumanie, fortement diminuée, sous l'asservissement politique et économique complet de l'Allemagne.

M. Lloyd George, contre qui l'opposition, dirigée sans doute par M. Asquith, avait mené, la semaine dernière, une violente attaque, vient de voir sa situation consolidée. Dans une lettre rendue publique, le général sir T. Maurice avait reproché au Premier britannique d'avoir dissimulé la vérité, au Parlement, dans la question des effectifs; après la publication de cette lettre, M. Asquith demanda aux Communes de vouloir nommer une commission parlementaire d'enquête. Après explications de M. Lloyd George, la motion Asquith a été rejetée par 293 voix contre 106.

La Chambre des Lords a ouvert, le 9 mai, un débat sur les menées pacifistes de l'Allemagne en Angleterre. Lord Curzon a rassuré les lords sur l'inanité de ces tentatives. Il a conclu que toute paix par compromis serait impossible, surtout après la leçon de Brest-Litovsk et de la Roumanie. « Aucune négociation ne sera viable, a-t-il dit, tant que l'Allemagne sera militariste. »

On savait déjà que le Landtag prussien a rejeté la réforme électorale instaurant, en Prusse, le suffrage universel, bien qu'elle fût défendue par le Chancelier.

Selon la Gazette de Francfort, le bruit court dans les milieux politiques de Berlin avec une grande persistance que le comte Hertling a reçu, lors de son audience du Kaiser, pleins pouvoirs

pour dissoudre la Chambre des députés de Prusse, au cas où il le jugerait nécessaire.

On croit que le gouvernement dissoudrait la Chambre à la fin de l'été ou à l'automne.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Il n'y a eu, depuis huit jours, aucune action de grande envergure sur notre front. La combativité toutefois reste intense; de gros coups de mains sont à enregistrer de part et d'autre, en Flandre surtout, puis en Artois et à l'est d'Amiens.

Le 3 mai, nos soldats ont attaqué les positions allemandes entre Nailles et Castel et se sont emparés de la cote 82 ainsi que du bois en bordure de l'Avre.

Le lendemain, l'artillerie ennemie a fortement bombardé les positions alliées depuis les abords de Loere jusqu'au sud d'Ypres. La réponse de notre côté fut des plus vigoureuses, et le général Sixt von Arnim préféra sans doute remettre l'attaque. Notre tir de barrage, par contre, fut mis à profit et nous avons gagné quelque peu de terrain au sud de Loere et aux environs de Meteren.

Une fois de plus, nos vaillants alliés anglais ont montré leur supériorité sur l'ennemi. Une opération de détail leur a permis, en effet, le 6, d'avancer considérablement leur ligne dans la localité de Morlancourt, en dépit d'une vigoureuse résistance des Allemands.

L'ennemi, harcelé sans doute par l'initiative des armées alliées sur tout le front, tenta, lui aussi, de s'assurer de bonnes positions de départ pour sa prochaine offensive qui ne saurait probablement tarder. Dès le 8, entre la Clytte et Woormezele, au cours d'une vigoureuse attaque locale contre les troupes françaises et britanniques, les régiments de choc de Ludendorff parvinrent à pénétrer en certains points de notre première ligne, mais d'heureuses contre-attaques déclenchées immédiatement rejetèrent les assaillants dans leur ligne de départ.

Devant ce piètre résultat, l'ennemi porta son effort aux environs d'Albert et de Bouzincourt et put, au prix de pertes considérables, gagner 150 mètres de terrain à l'ouest de la première localité. L'autre attaque fut complètement brisée.

En résumé, nous nous trouvons dans la période préparatoire. Ludendorff prépare certainement une nouvelle ruée, mais il voudrait connaître nos forces et savoir où se trouvent nos divisions de réserve qui ne sont pas encore intervenues. Partout, nos contre-attaques font échouer son plan.

Aux dernières nouvelles, on annonce un beau succès de nos troupes. Après une intense et brève préparation, nos poilus ont pris d'assaut le parc de Grivesnes, dont une importante partie restait occupée par les Allemands. De plus, nos alliés anglais ont complètement repris le faible élément de tranchées de première ligne situé à l'ouest d'Albert, où l'ennemi avait pénétré.

Dans une seule journée notre « as des as » Fonck a abattu six avions boches. C'est là un véritable record. Deux, en effet, ont été abattus en dix secondes, un troisième cinq minutes après, et les trois autres au cours d'une deuxième patrouille. Fonck compte à son actif 42 victoires homologuées.

Il n'y a rien de nouveau sur le front italien, où une offensive imminente des Autrichiens est également à prévoir. L'activité des deux artilleries reste soutenue, surtout sur le plateau d'Asiago, sur la gauche de la Brenta, et dans la région de Maserada. En outre, des rencontres de patrouilles ont eu lieu tout le long de la Piave.

QUESTIONS DU JOUR

Les Événements de l'Ukraine

I. — Le démembrement de la Russie

Pour comprendre le sens des événements qui viennent de se dérouler à Kiev, il est nécessaire de remonter à l'origine du traité de paix de Brest-Litovsk signé le 9 février 1918 entre les empires du centre et leurs alliés, d'une part, et la République du peuple de l'Ukraine, d'autre part.

Quelle était l'origine de cette République et comment s'était-elle créée ?

Nous avons déjà expliqué dans notre étude sur l'effondrement d'un grand empire que le triomphe des Bolcheviks fut surtout assuré par la faiblesse, les tergiversations et l'imprévoyance de Kerensky et de ses partisans : Lénine, Trotsky et leurs complices étaient des agents à la solde de l'Allemagne ; tout le monde le savait, Kerensky en possédait des preuves indéniables, et tout le monde comprenait qu'ils voulaient provoquer la défection de l'armée et de la marine et ruiner l'autorité civile afin de livrer la Russie pieds et poings liés à la merci de ses ennemis.

Au lieu de s'emparer de ces traitres à la patrie et d'en faire justice, Kerensky et son gouvernement leur laissèrent le droit de propager librement leurs abominables doctrines sous le prétexte « qu'un peuple n'est digne de la liberté que s'il sait la supporter ».

En se servant d'eux, l'Allemagne avait un double but : 1° Briser la résistance armée de la Russie et l'amener rapidement à demander la paix ; 2° Désorganiser et démembrer cet immense empire moscovite qui constituait sur sa frontière orientale une menace terrible et permanente.

Pour atteindre le premier but, il fallait développer l'indiscipline militaire que le Soviet de Petrograd avait fait naître dès le lendemain de la Révolution, provoquer un arrêt dans la fabrication des munitions en suscitant des grèves dans les usines de guerre et compromettre le ravitaillement des armées et de la population des grandes villes en paralysant les transports. Nos lecteurs savent que ce programme fut réalisé en quelques semaines.

En ce qui concerne le second but, le gouvernement des Soviets maximalistes, dès son arrivée au pouvoir, s'empressa de proclamer les principes suivants :

1° Toutes les nationalités russes seront libres et souveraines ;

2° Les peuples de Russie auront le droit de disposer d'eux-mêmes jusqu'au jour où ils seront érigés en Etats nationaux indépendants ;

3° Les privilèges accordés aux différentes nationalités et à l'Eglise nationale sont supprimés. Sont également supprimées les mesures qui avaient été prises contre diverses nationalités ;

4° Les maximalistes reconnaissent le droit de toutes les nationalités qui sont en minorité sur le territoire de la Russie de jouir d'une entière liberté de développement.

L'application d'un pareil régime devait inévitablement provoquer le démembrement de la Russie, et c'est ce qui arriva immédiatement : non seulement la Pologne, la Finlande, la Lithuanie, la Courlande, la Livonie et l'Esthonie — spécialement visées par la politique annexionniste de l'Allemagne — se séparèrent du gouvernement central, en se déclarant autonomes, mais la Rada de Kiev, assemblée élue du gouvernement de ce nom, réclama elle-même, dans les premiers jours de septembre 1917, l'autonomie et l'indépendance de l'Ukraine.

II. — La nouvelle République

Quelles allaient être les limites territoriales de l'Ukraine dont les diverses parties ne furent, à partir du traité d'Androusovo (1667), que successivement annexées à l'empire moscovite ? La Rada de Kiev, s'appuyant sur des traditions plus ou moins historiques, revendiqua pour la République du peuple de l'Ukraine, qu'elle prenait l'initiative de fonder, les neuf gouvernements russes suivants :

République du peuple de l'Ukraine		
Gouvernements, superficie et population (1914)		
Gouvernements	Superficie 1.000 kil. carrés	Population 1.000 habit.
Ekaterinoslaw.....	63	3.455
Kharkow.....	54	3.417
Kherson.....	71	3.742
Kiew.....	51	4.792
Podolie.....	42	4.057
Poltava.....	50	3.792
Tauride.....	63	2.059
Tchernigow.....	52	3.131
Volhynie.....	72	4.189
Totaux.....	518	32.634

A ces neuf gouvernements, les délégués des empires du centre, qui ont officiellement reconnu la République du peuple de l'Ukraine afin de pouvoir signer avec elle la fameuse paix de Brest-Litovsk, ont consenti à ajouter le gouvernement de Kholm, considéré jusqu'ici comme appartenant à la Pologne russe : soit un territoire de 14.000 kilomètres carrés et une population de 1.878.000 habitants.

Avec cette addition, la superficie territoriale de l'Ukraine s'élèverait à environ 532.000 kilom. carrés, et sa population à 34.500.000 habitants.

Ces gouvernements représentent, au point de vue agricole, la zone la plus fertile de la Russie : Ce sont les pays à terre noire, riches en humus, et dont l'épaisseur atteint généralement 1 mètre ; c'est ce fameux *tchernozyème* dont, suivant la tradition russe, la fertilité est presque inépuisable.

Sans engrais, avec des labours très superficiels, le *tchernozyème* donne des récoltes presque toujours abondantes, et cela 5, 6, 8 et même 10 années consécutives. Quand, à la longue, la terre noire devient inféconde, on la met en jachère et, au bout de 7 à 8 années, le sol se trouve régénéré et la culture recommence sans arrêt.

L'Ukraine produit en grandes quantités des céréales panifiables et des betteraves sucrières, et on sait que pendant la période quinquennale 1909-1914, qui a précédé la guerre, elle a exporté chaque année à l'étranger en moyenne 25 millions de quintaux de blé, 20 millions de quintaux d'orge, 5 millions de quintaux de seigle et 2 millions de quintaux de sucre brut.

Indépendamment de sa richesse agricole, l'Ukraine possède dans le Donetz (gouvernement de Kharkow) et dans le district de Krivoï-Rog (gouvernement de Kherson) des gisements de houille et de minerai de fer d'une importance considérable et dont la production s'était puissamment développée pendant les dix années qui précéderent la guerre.

Les délégués des empires centraux savaient tout cela ; c'est pourquoi — ayant constaté, après les premières négociations engagées avec les délégués des Soviets de Petrograd, qu'ils n'obtiendraient pas facilement de la Russie maximaliste les approvisionnements que leur situation alimentaire intérieure réclamait impérieusement et à très bref délai — ils accueillirent avec empressement les offres de la Rada de Kiev quand celle-ci leur demanda de reconnaître l'indépendance de l'Ukraine

à l'égard de l'ancienne Russie et de l'admettre, à ce titre, dans les pourparlers de paix séparée poursuivis à Brest-Litovsk.

Malgré leur décret sur la liberté des nationalités russes, les bolcheviks de Petrograd et de Moscou n'avaient pas encore accepté le principe de l'autonomie de l'Ukraine, et les gardes rouges, représentant l'autorité souveraine des Soviets ouvriers et soldats, terrorisaient, par des exactions chaque jour plus violentes, les villes industrielles, telles que Kiev, Odessa, Kharkow, Ekaterinoslaw, Kherson et les régions agricoles voisines.

C'est la peur des arrestations, des exécutions sans jugement, des confiscations arbitraires ordonnées chaque jour par les autorités maximalistes, qui poussèrent les membres dirigeants de la Rada de Kiev à jeter l'Ukraine dans les bras de l'Allemagne et à tromper les puissances de l'Entente par des assurances mensongères.

En effet, jusqu'au dernier moment, le président de la délégation ukrainienne à Brest-Litovsk eut l'impudence d'affirmer que le traité de paix en discussion conservait à l'Ukraine sa stricte neutralité militaire et même économique, et que pas un quintal de ses céréales ne serait envoyé dans les empires du centre.

De même, pour obtenir la protection de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie contre les bolcheviks et la reconnaissance officielle de la République du peuple de l'Ukraine, formée par la réunion des dix gouvernements ci-dessus rappelés, les délégués de la Rada du gouvernement de Kiev, agissant d'ailleurs sans mandat des neuf autres gouvernements, acceptèrent toutes les stipulations exigées par les délégués austro-allemands relativement à la cession et au transport des céréales et de divers produits alimentaires que l'Ukraine s'engageait à faire aux deux empires et à leurs alliés.

Aucune statistique des stocks disponibles n'avait été dressée, mais les délégués impériaux avaient besoin de chiffres immédiats et de dates précises de livraison pour faire prendre patience à la population austro-allemande, dont les perspectives d'existence devenaient de plus en plus sombres.

C'est dans ces conditions que les représentants de la Rada de Kiev signèrent la paix séparée de Brest-Litovsk. Les malheureux ne comprirent pas qu'ils ouvraient la porte de leur bergerie à une bande de loups affamés.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

La Guerre Economique

Le 23 avril dernier, le gouvernement français a pris une décision d'une haute importance et qui aura la répercussion la plus considérable sur notre avenir économique : il a résolu de dénoncer les conventions commerciales où se trouve la clause de la nation la plus favorisée. Par là, il ouvre la voie à l'application du nouveau statut commercial qu'exigent les circonstances nouvelles. Afin de préparer ce nouveau statut, il a tenu à se rendre les mains libres. Qu'on n'aille pas croire, cependant, qu'il a procédé à une révolution complète de notre politique économique ; sa décision n'a pas cette portée révolutionnaire : elle dénonce seulement les traités commerciaux fondés sur le principe qu'il abolit.

Cette décision, qui affecte certains de nos alliés, a été prise en parfait accord avec eux, de sorte qu'ils ne peuvent se trouver lésés ni dans leurs sentiments, ni dans leurs intérêts. Au surplus, les idées qui viennent de passer dans la réalité sont nées et ont pris corps à la Conférence économique de Paris de 1916 où tous les alliés étaient représentés. C'est assez dire qu'elles ne sont que l'exécution,

dans le domaine français, d'un plan international de défense économique contre les Puissances centrales. C'est donc avec l'assentiment de tous les alliés que la France vient de dénoncer ses traités de commerce, mais maintient le *statu quo* pendant un délai de trois mois, « avec faculté de renouvellement pour le cas où les négociations n'auraient pas abouti à la conclusion d'un nouvel accord dans le délai de préavis contractuel ».

**

Depuis 1870, notre vie économique et commerciale était dominée par le fameux article 11 du traité de Francfort, dont voici les deux principales dispositions :

« Les traités de commerce avec les différents Etats ayant été annulés par la guerre, le gouvernement français et le gouvernement allemand prendront pour base de leurs relations commerciales le régime de la nation la plus favorisée.

« Sont compris dans cette règle les droits d'entrée et de sortie, le transit, les formalités douanières, l'admission et le traitement des sujets des deux nations, ainsi que de leurs agents...

« Toutefois, seront exceptées de la règle susdite les faveurs qu'une des parties contractantes, par des traités de commerce, a accordés ou accordera à des Etats autres que ceux qui suivent : l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche, la Russie. »

Aujourd'hui, cet article comme le traité qui le contient est périmé de droit. Néanmoins le principe qu'il avait consacré continue à peser sur notre politique commerciale et à l'assujettir à un passé odieux, certes, mais surtout onéreux. En l'abolissant, notre gouvernement supprime le principal obstacle à la libre réédification de notre avenir commercial selon les nécessités du nouvel ordre des choses. Car tous ceux qui vivent dans la réalité, loin des fumeuses chimères des rêves ne doutent pas que la guerre militaire ne soit suivie d'une ère et implacable guerre économique. Elle se livrera féroce, entre les divers groupements d'Etats qui se constitueront dans le monde selon les affinités et les fraternités nées au cours des batailles. L'Allemagne qui en a la vision très claire se prépare dès maintenant à cette guerre-là, comme elle s'était préparée pendant 45 ans à l'autre. Nous laisserons-nous encore surprendre, impréparés, par son offensive commerciale ? Notre gouvernement semble ne pas s'y résigner. La décision qu'il vient de prendre est plus qu'une intention ; c'est déjà le début d'une défensive énergique.

**

La question ne se pose pas d'aujourd'hui et des voix autorisées ont donné, depuis longtemps, des avertissements et des conseils. Ici même, dans l'*Economiste Européen*, notre directeur, M. Edmond Théry, a dénoncé, dès juillet 1915, la guerre commerciale que préparaient les Puissances centrales et pour laquelle elles s'équipaient et se fortifiaient, comme jadis pour leur guerre par les armes. Il a révélé les projets d'une entente commerciale entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Turquie ; il a montré que pour s'assurer la conquête définitive des marchés neutres européens et du marché oriental, l'Allemagne travaillait à ce qu'une entente commerciale unisse Hambourg à Trieste, car la force attractive de ce Zollverein serait telle, que la Suisse, la Hollande, les pays scandinaves — dont la sympathie pour les deux empires du Centre s'est manifestée pendant la guerre — seraient fatalement attirés vers son orbite.

Il a révélé aussi que l'Allemagne considérait, comme son principal atout pour cette victoire-là,

d'avoir pu conserver intact tout son matériel industriel après avoir paralysé la production de toutes les autres grandes nations manufacturières. Et M. Edmond Théry donnait en conclusion de ses avertissements ce programme, bien utile à rappeler, du triple but auquel doivent viser les nations alliées :

« 1^o Défendre le marché intérieur de ces nations contre l'invasion préméditée des produits allemands ;

« 2^o Obtenir dans les pays neutres, en faveur des produits des nations alliées, un traitement plus favorable que celui que les produits austro-allemands y recevront ;

« 3^o Développer les relations commerciales entre les nations alliées, afin que chacune d'elles, restant maîtresse de son marché intérieur, trouve cependant chez les autres l'équivalent de ce qu'elle vendait ou de ce qu'elle achetait au groupe austro-allemand. »

Et précurseur lointain de l'abolition, aujourd'hui accomplie, de la clause de la nation la plus favorisée, il ajoutait que ce triple but pouvait être atteint par le groupe des nations alliées au moyen d'un tarif douanier que chacune d'elles appliquerait de la même manière :

1^o *Tarif de Défense*, à taux très élevé, presque prohibitif, destiné au groupe austro-allemand et aux pays neutres qui, au point de vue commercial, feraient cause commune avec lui ;

2^o *Tarif d'Amitié*, à base beaucoup plus modérée, que les nations alliées accorderaient, à titre de réciprocité, aux pays neutres qui appliqueraient eux-mêmes les dispositions de notre *Tarif de Défense* aux produits allemands ;

3^o *Tarif d'Alliance*, encore plus modéré que le précédent, mais exclusivement réservé aux nations alliées ayant contribué, par les armes, à la victoire finale.

* *

Depuis 1915, l'Allemagne a rendu plus urgentes encore les mesures que nos meilleurs économistes jugeaient, déjà alors, indispensables. Ses ambitions et ses conquêtes ont grandi ; elle a augmenté encore ses destructions et ses rapines, c'est-à-dire sa puissance de production et de concurrence. En même temps, elle a assisté, exaspérée de colère impuissante, à la diminution de ses matières alimentaires et de ses matières premières, et de cette disette elle a tiré, pour elle-même d'impérieuses leçons que ses victoires militaires sont destinées, dans sa pensée, à mettre en application. Elle vient de clore son 8^e emprunt de guerre, et M. Havenstein, président de la Reichsbank, évalue maintenant ses dettes de guerre à 124 milliards de marks, dont 87 milliards consolidés par des emprunts, ce qui lui a fait dire que l'Allemagne restera écrasée sous ce fardeau, si elle ne le fait supporter d'une façon ou d'une autre à ses ennemis.

Ainsi le monde se trouve aujourd'hui devant une nation de proie dont les ambitions et les rapacités ne sont plus l'explosion d'un instinct malfaisant mais une nécessité raisonnée.

La menace est donc redoutable pour tous et la question d'être ou de ne pas être se résoudra, tout autant que sur les champs de bataille, dans les domaines économiques.

Le gouvernement français vient de prendre les premières mesures de défense et de conservation sur le terrain commercial. Ce n'est évidemment qu'un début ; notre résistance économique doit être à la hauteur de notre résistance militaire et digne des mêmes succès.

Georges BOURGAREL.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Au cours de la troisième année de guerre, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a accentué sensiblement la reprise de ses escomptes de papier commercial ; toutefois ce mouvement est encore bien éloigné de celui des années d'avant-guerre et ne peut fournir une base de comparaison, même approximative, pour contrôler le volume des affaires traitées. Le renchérissement constant de tous les éléments de la production et de la consommation fausse les statistiques. D'autre part, on doit tenir compte de l'occupation par l'ennemi de régions classées parmi les plus industrielles, des difficultés d'approvisionnements en matières premières de toute nature, de la gêne apportée par la force des circonstances aux importations et exportations, comme la pénurie des moyens de transport et de la main-d'œuvre. Il faut aussi noter que la faculté de production d'un grand nombre de nos usines est absorbée par les besoins de la Défense Nationale, c'est-à-dire par un seul client : l'Etat. La matière escomptable subit, forcément, une raréfaction qui ne peut s'atténuer sensiblement pendant la durée de la guerre.

En outre, le rétablissement du crédit aux acheteurs n'a fait, depuis l'an dernier, qu'un faible progrès. Il en résulte que le papier commercial est à très courte échéance, nos industriels et nos commerçants n'ayant pas encore repris dans leurs transactions l'usage du terme pratiqué autrefois. On ne peut guère espérer une modification dans cette situation tant que subsistera le régime des moratoires. La plupart des négociants ne sont pas désireux de greffer des engagements nouveaux sur ceux déjà anciens, dont le règlement est remis à une date indéterminée.

Aussi le moyen le plus efficace, nous semble-t-il, de rendre aux opérations commerciales une force plus grande réside dans la suppression des moratoires. On peut toujours avoir le sentiment que le paiement des échéances prorogées pourrait s'opérer sans péril pour les intérêts engagés ; il suffirait, à notre point de vue, de prendre les précautions nécessaires pour éviter les exigences déraisonnables. La liquidation facilitée par la bonne volonté de tous s'effectuerait sans peine et dégagerait l'avenir qui doit être ménagé par tous les moyens.

Dans son compte rendu des opérations de la Banque de France pendant l'année 1917, M. le Gouverneur a rappelé fort opportunément le désir, déjà exprimé par lui, « que chacun se pénétre de l'intérêt qui s'attache à pratiquer l'économie du billet de banque en utilisant davantage le règlement par compensations. Cet intérêt est au moins égal à celui que présente la centralisation des réserves métalliques. Tout allègement de la circulation fortifie la confiance de l'étranger dans la résistance et la stabilité de notre situation monétaire ».

On ne saurait donner trop de publicité à cet exposé qui indique si clairement le remède contre l'abus du moment dans la circulation des billets. Si l'attention du public s'arrêtait enfin sur cette question, le mal s'atténuerait dans des proportions sensibles, on comprendrait mieux l'intérêt présenté par l'organisation d'une grande propagande en vue d'atteindre ce but patriotique. Le nombre des bons esprits qui se sont dévoués à cette idée s'accroît de jour en jour, ils cherchent à démontrer aux yeux de tous, les inconvénients de la thésaurisation des billets de banque.

Malgré l'écart qui s'est encore accru dans notre balance commerciale entre nos importations toujours en progression et nos exportations forcément ralenties, les changes sur Londres et New-York nous ont été plus favorables et se sont en quelque sorte stabilisés. Cette amélioration est très

intéressante à constater, bien que la même tendance ne se soit pas manifestée sur les devises des pays neutres européens. L'entrée des Etats-Unis dans la guerre et les crédits plus importants que nos deux alliés nous ont consentis pour le règlement de nos achats en Amérique et en Angleterre, ont contribué à cette amélioration. Au surplus, diverses mesures de surveillance conseillées par la Commission des Changes instituée par le ministre des Finances en juillet dernier, ont écarté du marché les risques qui pouvaient contrarier l'utilisation des disponibilités créées par le Trésor à l'étranger.

En période normale, le régime des changes exige la plus grande liberté. L'expérience a démontré qu'au cours d'une guerre de longue durée, certaines réglementations étaient nécessaires. Elles ont été adoptées dans un intérêt public, mais il est indispensable qu'elles conservent leur caractère exceptionnel et temporaire. Dès la fin des hostilités, elles devront disparaître en rendant au marché de Paris l'initiative et l'activité qui, seules, assureront le rapide retour de son influence mondiale et de son ancienne prospérité. En attendant, les porteurs de titres de pays neutres peuvent seconder l'action du Trésor en lui confiant des valeurs qui permettent l'obtention de crédits momentanés. Les capitalistes français ont encore un portefeuille utilisable à cet effet : qu'ils le remettent à l'Etat !

Le compte des opérations de change à terme garanties, qui figurait au Bilan précédent pour 88.816.324 fr. 90, a été ramené, au 31 décembre 1917, à 53.794.980 fr. 75. Cette différence s'explique par le remboursement de la plus grande partie des crédits consentis par les banques américaines, auxquelles ont été substituées, depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis, les avances directes faites par le Gouvernement américain. Par contre, le *Comptoir National d'Escompte* est intervenu dans un crédit d'escompte consenti par les banques suisses, toujours dans le but de procurer au pays des moyens de change pour le règlement de ses achats à l'étranger.

Le Gouvernement a procédé, au mois de novembre 1917, au troisième emprunt de guerre. La nouvelle Rente 4 0/0, offerte à un prix qui en faisait ressortir le revenu réel à 5,83 0/0, présentait pour le public l'attrait spécial d'une marge importante de plus-value. Le *Comptoir* avait, pendant de longs mois, préparé sa clientèle à cette opération et, grâce à ce travail continu et minutieusement conduit, il a obtenu un résultat satisfaisant. Le total des souscriptions recueillies à ses guichets a dépassé 33 millions de francs de rente, pour un capital nominal de 830 millions, avec environ 160.000 souscripteurs.

On peut mesurer toute l'étendue des concours que l'Etablissement apporte à l'Etat si nous ajoutons à la souscription des emprunts en Rente et des Obligations du Trésor les autres opérations effectuées pour son compte : placement et renouvellement de Bons de la Défense Nationale, prêts à l'Etat de titres de pays neutres, rachats de valeurs étrangères, vente de titres sur le marché anglais par l'intermédiaire de la Banque de France. Ces concours ont porté dans leur ensemble, depuis le début de la guerre, sur plus de 9 milliards de capital nominal.

Cette année, ses guichets ont été ouverts pour la souscription à l'emprunt 5 1/2 % de la Ville de Paris et pour les différentes séries de Bons municipaux 5,25 et 5,50 % ; pour l'émission des Obligations foncières et communales 5 1/2 %, Obligations du Chemin de fer du Nord 5 %, de la Compagnie Générale Française de Tramways 4 % et du Chemin de fer Franco-Ethiopien de Djibouti à Addis-Abeba 5 1/2 pour cent.

Le *Comptoir National d'Escompte* a continué d'offrir au public des Obligations et Bons du type 6 % nets d'impôts, créés par diverses Sociétés industrielles : nous citerons les obligations de la Compagnie pour la Fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz, de la Société Anonyme des Ateliers et Chantiers de la Loire, obligations et bons de la Société Normande de Métallurgie, obligations de la Compagnie Centrale d'Energie Electrique, de la maison Bréguet, de la Compagnie Electrique de la Loire et du Centre et les bons de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen.

En outre, l'Etablissement et ses Agences ont reçu les souscriptions aux augmentations de capital de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, de la Compagnie pour la Fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz, des Tréfileries et Laminiers du Havre et de la Compagnie Générale Transatlantique, etc...

Tout en restant fidèle aux principes de prudence que lui impose sa situation de Banque de dépôts, il n'en continue pas moins à donner à sa clientèle le concours nécessaire pour faciliter les opérations se rattachant à la Défense Nationale et à l'approvisionnement sous toutes ses formes. Ainsi s'expliquent les développements qui ont été enregistrés dans ses Agences des ports maritimes, comme Bordeaux, Marseille, le Havre, Rouen, Nantes, Dunkerque, dans les centres industriels, comme Lyon et Saint-Etienne, et dans ses Sièges du Midi, favorisés par la situation exceptionnelle du commerce des vins.

Le Bilan de l'exercice 1917 accuse un total de 2.265.049.005 fr. 13, contre 1.755.420.863 fr. 79 au 31 décembre 1916, soit une augmentation de 509 millions 628.141 fr. 34 et de 847.143.107 fr. 09 par rapport à l'exercice 1915.

Durant tout l'exercice, la trésorerie du *Comptoir* a été parfaitement aisée. A l'Actif, les Espèces en Caisse et en Banque se chiffrent par 359.702.922 fr. 50 c. Le Portefeuille bancable comprend pour la majeure partie des Bons de la Défense Nationale ; il atteint la valeur de 1.338.251.264 fr. 50.

Les Comptes courants débiteurs se montent à 158.501.534 fr. 57 et les Avances garanties à 138 millions 477.472 fr. 86.

Au Passif, les Comptes de Chèques et d'Escomptes atteignent ensemble 991.948.576 fr. 73. Les Comptes courants créditeurs se capitalisent par 852.965.896 fr. 43. Le capital, invariable à 200 millions. Le total des Réserves atteint près de 50 millions.

Après déduction de tous frais généraux, le Compte Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice de 13.727.566 fr. 08, dont la répartition a été fixée comme suit, comparativement à l'exercice précédent :

Répartition	Exercices	
	1916	1917
	(En francs)	
Réserve statutaire.....	652.856 75	686.378 30
Dividende de 30 fr. brut aux actions.....	12.000 000 »	12.000 000 »
Au Conseil d'administration..	120.213 95	152.059 40
Aux parts de fondateur.....	137.043 90	173.347 70
A reporter à nouveau.....	147.020 85	715.780 08
	13.057.135 45	13.727.566 08

Les bénéfices de l'exercice 1917 étant sensiblement égaux à ceux de l'année 1916, le dividende servi aux actionnaires est resté sans changement fixé à 30 francs brut par action. Le solde disponible de l'exercice, 715.780 fr. 68, non réparti et ajouté au solde précédent de 3.456.413 fr. 28, forme un total, au compte des actionnaires, de 4 millions 172.193 fr. 96, lequel a été reporté à nouveau.

Disons enfin que dans ses rapports avec les grands marchés étrangers, le *Comptoir National d'Escompte* s'est efforcé de maintenir la situation conquise avant la guerre, alors que la France avait à financer d'importants échanges internationaux. Les comptes de ses correspondants ont continué d'enregistrer un mouvement intéressant d'affaires, spécialement avec les pays dont nous sommes tributaires pour nos approvisionnements. Il reconnaît comme un devoir essentiel de mettre toute son activité au service de sa clientèle française ; mais cependant il ne doit pas perdre de vue qu'il a dans le monde un rang à conserver, une monnaie à défendre, un avenir à préparer et que, dans ce but, il est nécessaire de fortifier et même d'accroître, si possible, ses relations avec les grandes places étrangères.

Les alliances qui forment la base de notre puissance militaire auront été trop solidement cimentées dans la lutte commune, pour ne pas survivre à la guerre ; elles trouveront leur prolongement dans des ententes économiques et financières pour l'œuvre féconde de la paix, à laquelle les banques françaises devront collaborer par la mise en valeur de tous leurs moyens.

F. MODAU.

L'Or en 1917

Les résultats ou les estimations officiels de la production de l'or viennent d'être publiés pour les pays fournissant environ 80 % de l'extraction mondiale ; il est possible, par suite, de se faire une idée à peu près exacte de l'augmentation du stock mondial de métal jaune.

Notre confrère le *Statist*, de Londres, évalue la valeur de l'or extrait dans le monde en 1917 à 2.200 millions de francs environ, soit 162 millions et demi de francs de moins qu'en 1916. Par rapport à 1915, année-record, l'estimation de 1917 est en moins-value de 210 millions de francs, soit 9 %.

Voici comment se répartit entre les grands pays producteurs la valeur de l'or extrait en 1917 comparée avec celle des trois années précédentes. Les chiffres de 1914, 1915 et 1916 ont été rectifiés d'après les données de la Monnaie des Etats-Unis :

	Production mondiale de l'Or			
	1914	1915	1916	1917
	(En millions de francs)			
Transvaal.....	890	966	987	958
Rhodésie.....	89	95	97	87
Afrique Occidentale.....	43	43	40	38
<i>Total de l'Afrique.....</i>	<i>1.022</i>	<i>1.104</i>	<i>1.124</i>	<i>1.083</i>
Australie Occidentale.....	131	129	113	103
Queensland.....	26	27	23	19
Victoria.....	44	35	27	22
Nouvelles Galles du Sud.....	13	14	11	9
Australie Méridionale.....	1	1	1	1
Nouvelle Zélande.....	22	42	30	30
Tasmanie.....	3	2	3	2
<i>Total de l'Australie.....</i>	<i>240</i>	<i>250</i>	<i>208</i>	<i>186</i>
Indes.....	59	59	57	55
Canada.....	81	97	99	79
<i>Total de l'Empire britannique.....</i>	<i>1.402</i>	<i>1.510</i>	<i>1.488</i>	<i>1.403</i>
Etat-Unis.....	487	507	477	434
Mexique.....	25	34	62	63
Russie.....	147	150	137	100
Autres pays.....	194	212	200	200
<i>Total mondial.....</i>	<i>2.255</i>	<i>2.413</i>	<i>2.364</i>	<i>2.200</i>

Il faut remarquer que la diminution de la produc-

tion en 1917 est imputable pour 43 millions de francs aux Etats-Unis, 29 millions de francs au Transvaal, 20 millions de francs au Canada, 22 millions de francs à l'Australie et enfin 37 millions de francs à la Russie. Cependant les chiffres de la Russie sont sujets à caution par suite de l'anarchie qui règne dans les milieux industriels de ce pays.

En ce qui concerne le Mexique, le décret gouvernemental de septembre 1916 astreignant les Compagnies à la reprise plus intense des opérations minières a maintenu simplement le rendement à un chiffre sensiblement égal à celui de 1916, soit à peu près la moitié de la production des années qui ont précédé la révolution.

Le manque de main-d'œuvre, les prix élevés des pièces de machines et la presque impossibilité de se procurer les matériaux nécessaires à l'exploitation, causes imputables au nouvel état créé par la guerre, sont certainement la principale cause de la diminution de la production. Ces circonstances ont même réduit le rendement des grosses exploitations du Transvaal, de l'Australie et de la Russie et hâté dans quelques endroits la disparition des petites.

En outre, si le développement des nouveaux gisements de l'« Eastern Rand » ne s'était pas accru considérablement et ne contribuait pas pour moins de 1/3 de l'extraction totale du Transvaal, il est probable que la diminution de la production aurifère mondiale aurait été encore plus importante.

La continuation de la guerre affecte et affectera de plus en plus les opérations minières. L'année dernière 10 filons de faible teneur du Rand ont produit plus de 125 millions de francs d'or, mais n'ont procuré qu'un bénéfice restreint et quelques exploitations peuvent être délaissées d'un moment à l'autre, dans l'attente de la compensation que l'on est en droit d'espérer des nouvelles superficies cédées par le gouvernement anglais dans l'extrême est du Rand.

Depuis 1900, voici quelle a été la valeur de l'or extrait dans le monde :

	(Millions de francs)		(Millions de francs)
1900.....	1.308	1909.....	2.332
1901.....	1.341	1910.....	2.339
1902.....	1.524	1911.....	2.373
1903.....	1.683	1912.....	2.395
1904.....	1.785	1913.....	2.362
1905.....	1.955	1914.....	2.255
1906.....	2.068	1915.....	2.413
1907.....	2.121	1916.....	2.364
1908.....	2.250	1917.....	2.200

Si nous nous basons sur les données de 1917, qui laissent prévoir en Russie, aux Etats-Unis et en Australie une nouvelle réduction de la production de l'or, il est probable que nous aurons à enregistrer l'an prochain une moins-value appréciable dans la valeur de l'or extrait dans le monde. Notre confrère de Londres estime que le chiffre de 1918 égalera sensiblement celui de 1906, c'est-à-dire environ 2 milliards de francs.

M. J.

Le Rôle de la Banque de France pendant la guerre

(Suite) (1)

La crise du crédit : Il est à peine besoin de rappeler les phases de la panique financière qui se déchaîna en France, comme en tous pays, pendant

(1) Voir *l'Economiste Européen*, n° 1365, du 3 mai 1918.

cette dernière semaine de juillet 1914, où la tension diplomatique s'aggravait d'heure en heure : baisse des cours des valeurs de bourse, provoquée par un afflux d'ordres de vente sans contre-partie, et qui nécessitait l'ajournement de la liquidation ; disparition de la monnaie métallique, ruée des déposants se pressant aux guichets des banques pour s'assurer des disponibilités, ralentissement progressif du mécanisme habituel du crédit, qui devait s'arrêter presque complètement à la nouvelle de la mobilisation.

Dans cette crise sans précédent par son étendue et sa soudaineté, c'est vers la *Banque de France* que se tournaient tous les regards. Avec son pouvoir d'émission appuyé sur une forte encaisse, elle apparaissait comme le grand réservoir capable de fournir le crédit nécessaire pour remplacer les capitaux momentanément retirés de la circulation et pour rendre la vie à l'organisme économique atteint de paralysie.

L'émission des billets de 5 et de 20 francs eut vite raison des difficultés qu'occasionnait la rarefaction des instruments de paiement appropriés aux besoins des petites transactions. Mais ce n'était là qu'un des épisodes de la crise, laquelle retentissait surtout sur la situation de la Banque par l'énorme développement des présentations à l'escompte, accueillies, pendant toute cette période, sans aucune restriction ni réserve.

A mesure que s'accroissaient les besoins de crédit les banques de dépôts, obligées de mobiliser leur actif pour faire face aux retraits de leur clientèle, le montant du portefeuille commercial de la *Banque de France* s'élevait par bonds successifs. Il était encore de 1.554 millions le samedi 25 juillet ; il atteignit ensuite, de jour en jour, les chiffres suivants :

Le 27 juillet.....	1.583 millions
Le 28 —.....	1.682 —
Le 29 —.....	1.937 —
Le 30 —.....	2.444 —
Le 31 —.....	2.890 —
Le 1 ^{er} août.....	3.041 —
Le 3 août.....	3.430 —

Entre temps étaient intervenus les premiers décrets moratoires, en date des 31 juillet et 1^{er} août. Par la prorogation des échéances, les effets que la Banque escomptait se trouvaient frappés d'une immobilisation momentanée, mais manifestement destinée à se prolonger, et qui risquait, pour nombre d'entre eux, de se transformer en impossibilité définitive de recouvrement. D'autre part, les limitations très étroites apportées au remboursement des sommes déposées dans les banques dégageaient celles-ci des préoccupations les plus immédiates.

Dans des circonstances pareilles, la Banque était tenue à une prudence d'autant plus grande que son concours à la trésorerie de guerre allait entraîner le développement d'une circulation de billets déjà notablement accrue, et dont la loi du 5 août 1914 portait la limite de 6,800 millions à 12 milliards. La Banque, comme elle le devait, prit pour toutes ses opérations la précaution de s'assurer que les crédits qui lui étaient demandés répondaient à des nécessités réelles et ne serviraient pas seulement à faciliter la thésaurisation.

C'est dans ces conditions qu'elle a continué à escompter le papier de commerce, alors même qu'il tombait sous le coup de la prorogation. Entre le 3 août et le 1^{er} octobre, son portefeuille s'est encore augmenté de plus de 1 milliard, pour atteindre **4.476 millions** (maximum), malgré les remboursements effectués par ceux des débiteurs qui n'entendaient pas se prévaloir du moratorium. Au to-

tal, elle avait absorbé, depuis le début de la crise, plus de 3 milliards d'effets de commerce.

Ces escomptes nouveaux ont puissamment aidé les banques de dépôts à s'acquitter des obligations que leur imposaient les décrets successifs élevant la quotité sujette au retrait. Ils ont, en outre, permis d'assurer la marche des entreprises qui, intéressant la défense nationale ou le ravitaillement de la population civile, restaient en mesure de fonctionner.

Concours initial à la Trésorerie de l'Etat : L'assistance donnée aux banques et aux particuliers pour résoudre cette crise du crédit n'était qu'une partie de la tâche de la Banque. Il lui fallait aussi, et avant tout, fournir au Trésor les sommes nécessaires à la mobilisation, à l'entrée en campagne et aux premières semaines des hostilités. Elle seule en avait, à ce moment, le moyen.

Les conditions de ce concours étaient depuis longtemps réglées. Elles avaient fait, en 1890, en 1896 et en 1899, l'objet d'accords non publiés, que de nouvelles conventions conclues en 1911 et ratifiées par la loi du 5 août 1914 étaient venues remplacer en les complétant.

La *Banque de France* était engagée, en cas de mobilisation, à mettre à la disposition du gouvernement une avance de 2.900 millions. Sur ce montant, une première somme de 500 millions devait faire l'objet de lettres d'ouverture de crédit sur les succursales et bureaux auxiliaires, qui seraient remises au ministre des Finances dès qu'il en ferait la demande. Le surplus serait versé au gouvernement au fur et à mesure de ses besoins.

En représentation de ses avances, la Banque devait recevoir des bons du Trésor à trois mois renouvelables. Le taux d'intérêt était fixé à 1 % l'an ; une redevance de 1/8 le réduisait, en fait, à 87 centimes 1/2.

Les ressources ainsi mises à la disposition de l'Etat, jointes à une avance de 100 millions consentie par la *Banque de l'Algérie* et aux sommes encaissées sur le produit de l'emprunt 3 1/2 %, ont satisfait aux besoins des premières semaines de la guerre. Pendant cette période, l'appel au crédit public n'a eu aucune part à la couverture des dépenses de l'Etat. Il en a été, d'ailleurs, de même chez presque tous les belligérants. Seule, l'Angleterre a fait exception ; par suite des conditions particulières dans lesquelles elle entraînait en campagne, elle a pu se procurer, par l'émission de bons du Trésor, la majeure partie des sommes, alors relativement modiques, qui lui étaient nécessaires. Partout ailleurs, c'est l'établissement d'émission qui a eu, au début, la charge exclusive de financer la guerre.

(A suivre.)

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Augmentation du privilège de la Banque de France. — Le *Journal officiel* du 8 mai a publié un décret aux termes duquel le chiffre maximum des émissions de billets de la *Banque de France* et de ses succursales, fixé provisoirement à 27 milliards par le décret du 7 février 1918, est porté à 30 milliards de francs.

Contre la taxe de 10 0/0 sur les marchandises de luxe. — M. Leboucq, député de la Seine, vient de déposer une proposition de loi ayant pour objet d'abroger la loi du 31 décembre 1917, qui a traité à la *taxe de 10 0/0 sur les marchandises de luxe*.

M. Leboucq considère que cette taxe a les plus fâcheuses conséquences pour Paris, centre du commerce des objets de luxe.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	2 mai 1918	10 mai 1918
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse	3.342.548.783	3.343.295.554
Or à l'Étranger	2.037.108.484	2.037.108.485
Total	5.379.657.267	5.380.407.039
Argent	256.115.869	255.824.689
Total	5.635.773.136	5.636.231.728
Disponibilité à l'étranger	1.303.892.757	1.300.268.683
Effets échus hier à recevoir à ce jour	22.506.092	13.694.958
Effets Paris	723.688.875	666.977.938
Effets Étranger	9.536.221	7.118.786
Effets du Trésor	164.374	357.620
Portefeuilles des succursales	582.691.865	502.946.833
à Paris	481.527.829	480.956.129
Succursales	613.904.677	610.885.248
Avances sur lingots à Paris	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succurs.	381.235.584	369.957.380
Avances sur titres à Paris	622.798.497	629.043.727
Avances à l'État	200.000.000	200.000.000
Avances à l'État (Loi de 1914)	15.950.000.000	16.150.000.000
Avances temporaires au Trésor public	»	»
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'État aux Gouvernements étrangers	3.395.000.000	3.400.000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.801.434	99.801.434
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	42.353.733	42.353.735
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	20.754.626	21.752.401
Emploi de la réserve spéciale	8.407.137	8.407.137
Divers	825.185.337	886.797.254
Total	31.049.074.930	31.157.386.769

PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450.697	8.450.697
Loi du 17 mai 1894	40.000.000	10.000.000
Ex-banques département. mobilières) Loi du 9 juin 1857	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	26.733.126.545	27.014.835.645
Arrerages de valeurs déposées	37.888.931	45.075.114
Billets à ordre et récépissés	3.482.404	3.322.067
Compte courant du Trésor	40.164.631	46.989.453
Comptes courants de Paris	1.818.409.450	1.776.893.040
Comptes courants dans les succursales	1.316.953.658	1.375.136.513
Dividendes à payer	4.879.230	4.775.750
Escompte et intérêts divers	89.407.471	101.140.484
Récompte du dernier semestre	3.829.538	3.829.538
Divers	775.469.078	662.939.262
Total	31.049.074.930	31.157.386.769

Comparaison avec les années précédentes

	30 juillet 1914	14 mai 1915	11 mai 1916	10 mai 1917	10 mai 1918
Circulation	millions	millions	millions	millions	millions
Encaisse or	6.683.2	11.738.0	15.432.4	19.275.2	27.611.8
— argent	4.141.3	3.915.6	4.715.0	5.258.6	5.380.4
Portefeuille	625.3	375.2	353.6	257.1	255.8
Avances aux partic.	2.444.2	2.716.0	1.952.0	1.787.5	2.282.9
à l'État	743.8	649.9	1.222.3	1.152.8	1.611.9
Compt. cour. Trésor	200.0	5.700.0	7.600.0	10.300.0	16.350.0
partic.	382.6	80.1	48.4	31.8	47.0
Taux d'escompte	1/2 0/0	5 0/0	1 9/10	2 5/10	3 0/10

Le nouvel Emprunt de la Ville de Paris. — L'Emprunt de 198 millions de la Ville de Paris, autorisée par le décret du 27 avril, vient d'être réalisé au profit du *Crédit Foncier de France*, aux conditions prévues par ce décret et au taux de 6,81 %, tous frais et impôts présents à la charge de cet établissement.

C'est une opération semblable à celle effectuée l'année dernière par le département de la Seine, et qui est à la fois avantageuse pour la Ville et pour le *Crédit Foncier*.

Mise en culture des terres abandonnées. — Le *Journal officiel* du 8 mai vient de promulguer une loi des plus importantes pour la reconstitution de

notre agriculture nationale, elle a trait à la mise en culture des terres abandonnées.

L'article premier dit notamment que, pour faciliter aux agriculteurs la reprise de la culture des parcelles abandonnées, les comités communaux d'action agricole se mettront en rapport avec la commission départementale de la main-d'œuvre agricole, l'office départemental des engrais et les autres services de la préfecture, qui s'efforceront de procurer aux intéressés la main-d'œuvre, les matières et les objets indispensables à la culture.

Lorsqu'un agriculteur se trouvera hors d'état de mettre en valeur certaines parcelles de son exploitation, le comité communal d'action agricole s'entremettra pour en provoquer la location à des agriculteurs voisins.

A défaut d'entente amiable, le maire, ou à son défaut le préfet, pourra, sur la demande du comité d'action agricole, réquisitionner les terrains et en concéder l'exploitation à des agriculteurs de son choix et dans les conditions qu'il déterminera d'accord avec le comité départemental d'action agricole.

La durée des concessions faites par le maire, ou à son défaut par le préfet ne devra pas excéder le temps nécessaire pour la production d'une récolte annuelle. Dans les régions libérées, le préfet pourra, agissant au nom de l'État, traiter tout contrat pour la mise en culture des terres abandonnées ou incultes des exploitants présents ou absents.

L'article 6 stipule qu'en vue de faciliter cette mise en culture des avances remboursables sans intérêts pourront être consenties aux préfets, présidents des comités départementaux, par le ministre de l'Agriculture, dans les limites d'une somme totale de cent millions de francs.

Enfin, la main-d'œuvre d'État, les engrais répartis par l'État et les carburants destinés aux usages agricoles seront attribués par priorité aux agriculteurs qui se livreront aux cultures essentielles à la résistance du pays, telles qu'elles ont été et seront définies par le ministre de l'Agriculture. Des semences de céréales seront mises à la disposition des cultivateurs, des syndicats et des coopératives de culture et des comités d'action agricole qui le demanderont en échange d'une quantité de graine de valeur correspondante.

Les exploitants dont les ressources sont insuffisantes, et qui ne disposent pas de céréales à donner en échange, seront autorisés à rembourser en nature, lors de la récolte qui suivra, les avances de semences qui leur seront consenties au moment des emblavures.

Les assurances contre les bombardements. — Le *Journal officiel* a publié le 5 mai un arrêté fixant le taux des assurances contre les bombardements. Il répartit les risques en trois catégories : 1° mobiliers personnels, de bureaux et d'hôtels de voyageurs ; 2° bâtiments d'habitations, d'hôtels ou de bureaux ; 3° tous autres risques.

Pour les bombardements par canon à longue portée, le taux est de 2,50 pour 1,000 pour les dommages corporels, et de 3, 4 et 6 pour 1,000 pour les dommages matériels, selon les catégories ci-dessus.

Pour les bombardements par engins aériens, le taux maximum varie selon la proximité de la zone des armées.

Démonétisation des pièces d'argent de Napoléon III lauré. — Le 4 mai est paru à l'*Officiel* un décret fixant les délais à l'expiration desquels les pièces de 20 centimes, de 50 centimes, de 1 franc et de 2 francs, à l'effigie couronnée de Napoléon III, ne seront plus admises dans les caisses publiques. Pour la France et pour l'Algérie, ce délai expire le 31 juillet prochain ; pour les colonies et les pays

étrangers, il est prolongé jusqu'au 31 décembre 1918.

Ainsi donc, les pièces d'argent dont il s'agit devront être remises le 31 juillet au plus tard aux caisses publiques, qui, toutes, les accepteront à l'occasion des opérations qu'elles effectueront ; en outre, certaines caisses, qui seront désignées par voie d'affiche, rembourseront la valeur nominale de ces pièces aux personnes qui les présenteront jusqu'au 31 juillet inclus.

Voyages de France au Maroc. — Le chiffre total des voyageurs civils débarqués à Casablanca pendant l'année 1917 est de 19.582, contre 12.402 en 1916, soit une différence en plus de 7.180. Sur ces 19.582 voyageurs débarqués, 2.716 Européens venaient au Maroc pour la première fois. Le nombre des voyageurs civils qui se sont embarqués à Casablanca pendant l'année 1917 est de 21.462 contre 17.066 en 1916, soit une différence en plus de 4.396. 1.039 Européens, âgés de plus de quinze ans, ont donc augmenté la population de la colonie pendant l'année 1917.

Pendant cette même année 1917, 507 vapeurs et 67 voiliers ont mouillé en rade de Casablanca.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 1^{er} mai, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis	79.093.000
Dettes de l'État	41.015.100
Autres garanties	7.434.900
Or monnayé et en lingots	60.613.000
Total	79.093.000
Département de Banque	
Capital social	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Épargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	34.373.000
Dépôts divers	137.652.000
Traites à sept jours et diverses	41.000
Solde en excédent	3.105.000
Total	189.693.000
Garanties en valeurs d'État	56.460.000
Autres garanties	402.862.000
Billets en réserve	29.653.000
Or et argent monnayé en réserve	718.000
Total	189.693.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.398	9.967	20.40	6 %
13 mars 1918	60.085	47.284	167.351	154.229	31.251	18.67	5 %
20 —	60.611	47.358	169.754	156.215	31.703	18.66	»
27 —	60.611	47.817	181.392	168.307	31.244	17.22	»
3 avril	61.429	47.998	186.561	172.735	31.881	17.09	»
10 —	60.436	47.881	172.372	158.927	30.905	17.93	»
17 —	60.997	47.266	178.184	164.264	31.562	17.71	»
24 —	60.908	48.409	174.985	161.567	31.047	17.74	»
1 ^{er} mai	61.361	49.440	172.025	159.322	30.371	17.65	»

Vers le système monétaire décimal. — La Chambre des Communes vient de recevoir le dépôt de la proposition de loi de Lord Southwark relative à l'établissement du système monétaire décimal. Il prévoit la création d'un nouveau farthing désigné sous le nom de « mil » et qui représentera la millième partie d'un souverain. Sur cette base,

les pièces seront les suivantes ; — Or : le souverain égal à 10 florins ou 1.000 nouveaux farthings. Argent : le double florin ou 200 farthings ; le florin ou 100 farthings ; le demi-florin, soit 1 sh. ou 50 farthings ; le quart de florin ou 6 d. ou 25 farthings. Nickel : 1 pièce de 10 farthings et 1 pièce de 5 farthings. Pièces de bronze de 1, 2, 3 et 4 farthings.

La production du charbon anglais. — La production du charbon de la Grande-Bretagne en 1917 était de 248.473.119 tonnes, en diminution de 7 millions 875.232 tonnes sur celle de 1916, en 1913 et en 1914 la production était de 287.411.869 et de 265 millions 643.030 respectivement.

Il a été employé aux mines 1.021.130 personnes, en augmentation de 23.277 sur le total pour 1916, qui serait en diminution de 106.650 sur celui de 1913. La production accuse une diminution d'environ 13 1/2 0/0 sur celles d'avant-guerre.

RUSSIE

Finances bolchevistes. — Le conseil des commissaires du peuple émet actuellement pour environ 60 millions de roubles de papier-monnaie par mois. Or, cette somme, si considérable soit-elle, est tout à fait insuffisante pour couvrir les dépenses courantes du gouvernement maximaliste.

En vue d'augmenter le tirage des billets de banque, le conseil des commissaires vient de décider de réquisitionner six imprimeries privées, dont le matériel sera uniquement consacré à l'impression des billets de banque. On estime que le tirage mensuel du papier-monnaie pourra alors atteindre un total de 100 millions de roubles en valeur nominale.

D'autre part, le « Dielo Naroda » de Petrograd, rapporte que le conseil des commissaires a fait de nouvelles tentatives pour attirer dans le gouvernement le parti social-révolutionnaire de gauche, dont les représentants se sont retirés après la ratification du traité de paix. Mais le comité central a refusé d'entrer en accord avec le gouvernement actuel.

Suivant des déclarations faites au comité de l'économie nationale par M. Larine, spécialiste financier bolcheviste, auteur du projet d'annulation des emprunts, le gouvernement aurait reçu des propositions financières intéressantes de capitalistes américains (?) et autrichiens.

Il résulte du rapport présenté devant le comité économique de Moscou, dont la « Novoia Jyn » se fait l'écho, que la circulation fiduciaire a passé, au cours des cinq mois de régime maximaliste, de 19 à 29 milliards, soit 10 milliards d'augmentation.

Ajoutons que d'après les évaluations des *Isvestia*, organe officiel bolcheviste, le total de la dette russe, au 1/4 janvier 1918, s'élevait à 80 milliards 800 millions de roubles, ainsi décomposés : Dette Extérieure, 15.800 millions ; Dette Intérieure directe, 44 milliards ; Dette Intérieure indirecte, 4.800 millions ; coupons non présentés et obligations sorties et non présentées au remboursement, 15.200 millions de roubles.

Les annonces obligatoires. — Le décret monopolisant les annonces dans la presse au profit des seuls organes officiels des Soviets n'ayant pas donné les résultats escomptés, le conseil des commissaires du peuple vient d'adopter le projet présenté par le commissaire Trapine et aux termes duquel les administrateurs des entreprises industrielles et commerciales sont tenus d'insérer à périodes fixes, dans les journaux officiels, des annonces dont le coût sera établi d'après un barème proportionnel à l'importance de chaque maison. Ces mêmes annonces seront reproduites sur des feuilles spéciales et envoyées par le bureau de la presse des Soviets aux journaux indépendants. Ceux-ci seront tenus, sous peine de saisie, de les faire parvenir à leurs lecteurs sous forme de suppléments et d'en payer 30

coût, moins 1 0/0 pour frais généraux, au bureau de la presse. Selon les calculs du commissaire Trapine, cette combinaison rapportera au Trésor des Soviets un revenu de plusieurs centaines de millions chaque année.

La confiscation des actions des Banques privées.

— D'après l'Agence Economique et Financière, voici le texte intégral sur la confiscation des actions des banques, qu'il est intéressant d'avoir sous les yeux, au moment où la *Deutsche Bank* et la *Disconto Gesellschaft* installent leurs succursales à Petrograd. Il faut aussi se rappeler qu'une partie des actions des banques russes se trouve entre les mains des Allemands :

« En vue d'écartier entièrement de la direction du fonctionnement de la Banque du Peuple de la République russe, actuellement créée, les capitalistes propriétaires d'actions des banques privées supprimées et continuant ainsi la liquidation du régime de l'omnipotence bancaire, le Conseil des Commissaires du peuple décrète :

1° Les capitaux actions des ex-banques privées (capital social, fonds de réserves et spéciaux), passent à la Banque du Peuple de la République russe sur le principe de l'entière confiscation.

2° Toutes les actions de banque sont annulées et tout paiement de dividende sur ces actions est suspendu.

3° Toutes les actions de banque doivent être présentées immédiatement par leurs détenteurs actuels aux succursales locales de la Banque de l'Etat.

4° Les propriétaires d'actions de banque qui ne les ont pas actuellement en mains, doivent présenter à la Banque de l'Etat la liste des actions de banque leur appartenant, avec indication exacte de l'endroit où elles se trouvent.

5° Les propriétaires d'actions de banque, qui n'auront pas présenté ces actions (art. 3) ou qui n'en auront pas fourni la liste (art. 4) dans un délai de deux semaines à dater de la publication du présent décret, seront punis de la confiscation intégrale de tout leur avoir.

6° Toutes transactions ou cessions d'actions de banque sont interdites. Tous participants de négociations ou actes interdits seront passibles de peines allant jusqu'à trois ans d'emprisonnement. »

ROUMANIE

Le nouveau traité avec les Empires centraux.

— On mande officiellement de Berlin que le traité de paix avec la Roumanie a été signé le 7 mai, à Bucarest.

Les signatures ont été échangées, sous la présidence de von Kuhlmann, au château de Cotroceni, où le conseil de la couronne, en août 1916, a décidé l'entrée en guerre de la Roumanie. Le traité de paix portera le nom de « paix de Bucarest » et sera publié incessamment. Le conflit bulgare-turc serait aplani.

Voici les grandes lignes de ce traité léonin qui met politiquement et économiquement la Roumanie sous la botte des Empires centraux, pour une durée de trente ans. Nous reviendrons d'ailleurs sur sa portée.

En ce qui concerne les cessions territoriales :

1° La Roumanie restitue à la Bulgarie le territoire bulgare qui lui était échu par le traité de Bucarest de 1913.

2° La Roumanie cède « aux Puissances alliées » la Dobroudja jusqu'au bras de Saint-Georges (bras méridional du delta du Danube). — Les Puissances alliées auront soin que la Roumanie reçoive une route commerciale assurée vers la mer Noire, par Cernavoda et Constanza.

3° Les revendications de frontières déjà connues sont opérées aux Portes-de-Fer et dans les passes des Carpathes.

Le chapitre VI traite des questions économiques et stipule la prochaine réunion à Munich d'une commission chargée d'établir une nouvelle convention du Danube sur les bases suivantes :

A) En avant de Braïla, la commission européenne conservera les attributions qu'elle avait jusqu'à présent, mais ne comprendra plus que des représentants des Etats riverains du Danube ou des rivages européens de la mer Noire.

B) La Roumanie garantit aux navires des autres puissances contractantes la libre circulation sur la partie roumaine du Danube, et ne percevra aucun impôt de circulation sur les marchandises transitées.

Les Puissances centrales auront le droit d'avoir sur le Danube des navires de guerre qui peuvent aller jusqu'à la mer. Chacune des puissances contractantes peut avoir deux navires de guerre légers, en qualité de stationnaires, aux bouches du Danube, qui auront le droit de remonter le fleuve jusqu'à Braïla.

ETATS-UNIS

Le succès du troisième Emprunt de la Liberté.

— On estime que 4.500 millions de dollars ont été souscrits à l'Emprunt de la Liberté. A New-York, les souscriptions dépassent 1 milliard.

Les fonctionnaires des finances annoncent que la campagne de l'Emprunt de guerre a été un succès écrasant. D'autre part, des chiffres non officiels montrent que les souscriptions au delà du chiffre fixé pourraient s'élever à 2 milliards de dollars.

L'immense popularité de la présente émission est mise en lumière par le grand nombre de souscripteurs, que l'on pense s'élever entre 20 et 22 millions. Les banques et les comités ont été assaillis au dernier moment par une pluie de souscriptions et la campagne s'est terminée à minuit par des manifestations patriotiques dans plusieurs villes. Partout, le public a répondu avec le plus grand empressement aux appels des orateurs, dont plusieurs portaient l'uniforme américain, britannique, canadien ou français.

L'aide financière des Etats-Unis aux Alliés.

— Le montant des crédits et des emprunts consentis aux Alliés par la République nord-américaine s'établissait ainsi fin mars dernier :

Pays	Balance des crédits sur les	
	Crédits	Emprunts
	(En millions de francs)	
Belgique.....	523	429
Cuba.....	75	75
France.....	7.200	7.025
Grande-Bretagne.....	12.600	12.400
Italie.....	2.750	2.400
Russie.....	1.625	939
Serbie.....	30	21
Total.....	24.803	23.214

Ces crédits et emprunts ont été autorisés par les actes des 24 avril 1917 et 24 septembre 1917.

ALLEMAGNE

Graintes allemandes pour l'après-guerre.

— Au cours de la discussion du budget de l'Office d'économie publique au Reichstag, le député Schulze, radical, a demandé que l'Allemagne s'assure sur le traité de paix de grandes colonies, afin de satisfaire les besoins de son industrie en matières premières, et impose la clause de la nation la plus favorisée sur le modèle du traité de Francfort.

A ces visées pangermanistes, le secrétaire d'Etat, von Stein, a répondu en mettant en garde contre un trop grand optimisme au sujet de la menace d'une guerre économique après la conclusion de la paix. Il a dit notamment :

« Nous devons être préparés à cette possibilité et

à cette probabilité. Quelle que soit l'issue de la guerre et quels que soient les traités de paix, nos adversaires, en tant qu'Etats et particuliers, ne vont pas sans plus de façons vouloir reprendre avec nous des relations paisibles et amicales.

« Ne tenez pas nos adversaires pour de vieilles femmes. Quand on menace aussi souvent d'une guerre économique, je le prends très sérieusement. Pour ces motifs, il nous faut aussi, en ce qui concerne les mesures économiques de transition, nous armer de pied en cap pour nous permettre de tenir tête à cette autre épreuve. C'est pourquoi il faut avoir en main les importations et les exportations.

« C'est seulement quand l'Etat est décidé à cela qu'on peut lutter avec succès contre d'aussi puissants adversaires, qui nous ont déjà donné du mal sur les champs de bataille et qui sont peut-être encore plus forts sur le terrain économique. Je suis fermement persuadé que, là aussi, nous conserverons la haute main. Il serait impardonnable de s'illusionner sur le fait que les temps seront durs et que, sur ce point aussi, la vie économique allemande devra s'imposer des restrictions, pour que nous ayons en main les importations et les exportations. »

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 30 avril 1918 accuse, sur celui du 23 avril 1918, les variations suivantes :

	23 avril 1918	30 avril 1918	Compar.	
	(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.345	2.345	»	»
— argent.....	120	120	»	»
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	1.473	1.543	+	70
Portefeuille d'es-compte.....	12.699	13.888	+	1.189
Avances.....	7	9	+	2
Portefeuille titres....	86	87	+	1
Circulation.....	11.564	11.821	+	257
Dépôts.....	6.299	7.055	+	756

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1918	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 %
7 mars 1918	2.408	117	1.326	11.324	6.591	13.065	9	5
15 —	2.408	117	1.333	11.355	6.745	13.349	6	»
23 —	2.409	117	1.339	11.399	7.129	13.469	5	»
30 —	2.409	118	1.550	11.970	9.030	16.024	6	»
6 avril 1918	2.409	119	1.533	11.917	7.595	14.203	6	»
15 —	2.409	119	1.468	11.727	7.375	13.965	6	»
23 —	2.345	120	1.473	11.564	6.299	12.699	7	»
30 —	2.345	120	1.543	11.821	7.055	13.888	9	»

En outre, au 30 avril 1918, il y avait en circulation dans le public 6.938 millions de marks de billets de Caisses de Prêts et 347 millions de marks des Bons de Caisse de l'Empire.

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Les céréales et le pain. — Il se confirme que le déficit de la récolte des céréales a été assez important en Allemagne. La *Rheinisch-Westfälische Zeitung* signale, à ce sujet, que « si la récolte a été particulièrement bonne dans l'Ouest, elle a, par contre, laissé beaucoup à désirer dans l'Est ». Les

primes de battage hâtif ont, en effet, provoqué jusqu'à la fin du mois de septembre 1917 des livraisons importantes et hors de proportion avec le débit des moulins ; « mais elles ont eu des inconvénients graves du fait de la livraison de céréales battues et chargées avant d'être complètement sèches ; ces céréales n'ont pu supporter l'emmagasinage, de grandes quantités se sont échauffées et il en est résulté une perte importante. »

Le ravitaillement de la population en céréales reste, d'ailleurs, un des plus graves soucis des autorités allemandes. Au début du mois de février 1918, et pour se procurer les céréales nécessaires à l'alimentation de la collectivité, les autorités du district de Mersebourg ont décidé de ramener de 8 kgr. 500 à 6 kgr. 500 la quantité de blé que les producteurs sont autorisés à conserver pour leurs propres besoins. A la fin de ce même mois, cette mesure a été étendue à tout l'Empire ; elle a dû entrer en vigueur dès le 1^{er} mars. La presse allemande a signalé les protestations des divers milieux agricoles qui se plaignent de voir réduire, dans une proportion aussi importante, les avantages qui leur étaient antérieurement consentis.

D'autres mesures ont également été prises. C'est ainsi que la ville de Bomberg a vu saisir les stocks de céréales constitués par elle ; cette saisie a été pratiquée sans préavis aucun, et la municipalité a exprimé ses craintes de voir la ville manquer de pain si des céréales ne lui étaient pas livrées d'urgence.

En ce qui concerne les prochaines récoltes (année 1918), la presse allemande est assez peu optimiste. La *Kölnische Zeitung* constate que, si l'aspect des champs de seigle est satisfaisant, il n'en est pas de même pour les champs de blé. Ce journal signale, d'autre part, une augmentation sensible de la culture de l'orge, au détriment de celle des légumineuses pour lesquelles on a le plus grand mal à se procurer des semences. Les disponibilités de semences de seigle et d'avoine étaient très faibles à la fin du mois de février 1918.

A Berlin et dans la banlieue, la mauvaise qualité du pain fait l'objet de nombreuses plaintes. Ces défauts du pain paraissent dus aux substances employées pour allonger la pâte. Le *Vorwärts* du 9 mars 1918 fait observer que « maintenant qu'on a conclu avec l'Ukraine la paix du pain, il devrait être facile de remédier à cet inconvénient. Si, au contraire, la mauvaise qualité du pain est le fait des boulangers qui laissent un excédent d'eau dans la pâte afin de réaliser des économies de farine en vue d'échanges avec le boucher, le crémier ou le bottier, il n'y a qu'à leur mettre la main au collet. »

D'après un cultivateur, dont un député au Landtag de Saxe a rapporté l'avis, le manque actuel de céréales, qui rend nécessaire l'emploi de pommes de terre pour la panification, est dû à l'élévation excessive du taux du blutage (94 %) ; la production de son a beaucoup diminué, et les paysans, pour nourrir le bétail, ont dû recourir à leurs provisions de céréales.

Pas d'œufs. — La pénurie d'œufs reste aussi grande. Du mois d'octobre 1917 au mois de janvier 1918 inclus, la ville de Breslau n'a reçu que 37.628 œufs, alors qu'il lui en aurait fallu plus de 40.000 pour subvenir aux seuls besoins des hôpitaux. Le prix officiel des œufs dans cette ville, est de 37 pf. pièce.

Comme la population, à Berlin, ne reçoit qu'un œuf toutes les deux ou trois semaines, elle se plaint vivement que les pasteurs et les instituteurs continuent de quêter, à l'occasion de Pâques, des œufs dans les campagnes. Le pasteur de Barfelde se fait ainsi remettre chaque année, plusieurs centaines d'œufs. On se demande s'il fait des réserves personnelles, ou s'il est tenu de livrer ces œufs à

l'Office chargé de les centraliser. A Teltow, le Conseil cantonal a interdit aux membres du clergé, aux sacristains et aux instituteurs d'exiger des œufs de la population ; ils pourront seulement accepter une indemnité pécuniaire représentative de leur valeur.

Le ravitaillement en Allemagne. — A la commission du Reichstag pour le ravitaillement on a repris l'examen de la situation ; le secrétaire d'Etat, M. de Waldow, a fait un exposé de la situation alimentaire qui est loin d'être optimiste et montre déjà clairement, rien que dans ce que la censure a laissé passer, avec quelles graves difficultés l'Allemagne est aux prises.

« L'accord qui vient d'être conclu avec l'Ukraine laisse espérer, a déclaré M. de Waldow, que l'Ukraine pourra livrer, par l'intermédiaire de l'office d'Etat et éventuellement, grâce à des achats directs, les quantités de céréales promises aux empires centraux. Ce n'est que dans quelques semaines qu'on pourra, d'après les résultats des importations, voir s'il sera possible de maintenir la ration de pain actuelle. »

A propos de la viande, M. de Waldow a répété toujours sur le même mode :

« C'est seulement quand on saura si les difficultés de transport permettront l'arrivée des 150.000 têtes de bétail espérées de l'Ukraine qu'on pourra dire si la ration de viande pourra être maintenue. »

AUTRICHE-HONGRIE

Mécontentement général. — Sous ce titre, l'*Arbeiter Zeitung* écrit que la Chambre des députés d'Autriche s'était séparée au milieu d'une crise des plus graves. Le mal est impitoyable, les problèmes s'aggravent, deviennent insolubles. L'Etat paraît avoir perdu toute vue politique et contribue à épaissir le chaos. Que l'on songe à ceci : toute la vie publique est dominée par l'écrasant souci du pain quotidien et toutes les forces doivent s'unir pour maîtriser ce souci qui ronge tous les hommes. Tous les voies et moyens devraient être utilisés pour remédier à la misère pressante. Le souci alimentaire a endurci les hommes politiquement, il a creusé un abîme entre les nations, il rend les esprits sourds à tous les arguments de fait.

Et toujours le même mot d'ordre : poursuivre la guerre, surmonter son épouvante, lui sacrifier ses victimes. Et la guerre augmente jusqu'à l'incandescence la haine entre les peuples qui forment la patrie autrichienne. Comment espérer d'eux une collaboration, le sentiment de leur solidarité ? La crise de l'Autriche grandit et envahira bientôt tous ses organes. — Les difficultés parlementaires et gouvernementales soulignent l'absence d'une majorité qui, en fait, n'a jamais existé. Et cela parce que la forme de l'Etat ne peut rencontrer de majorité en Autriche. Et comment en rencontrer une parmi des partis pour lesquels l'Etat représente la répression de toutes leurs aspirations nationales ? Les Allemands eux-mêmes veulent une Autriche différente, bien qu'ils n'aient pas encore compris que le vrai intérêt allemand est non la domination de l'Etat, mais le particularisme et l'indépendance de la nation allemande au sein de l'Etat.

L'Etat de nationalités, tel qu'il est et doit être, perd sur toutes les nations sa puissance d'attraction et celles qui vivent en lutte perpétuelle seront subitement unies dans la conviction que cela ne peut continuer. S'il se trouvait un plus grand nombre d'Allemands d'esprit réfléchi et de volonté active pour substituer à la conception de l'Autriche « allemande » irréalizable l'idéal de la nation allemande indépendante en Autriche, le mécontentement général aurait engendré un heureux résultat. Au lieu de l'Etat de nationalités actuel, inaccep-

table, on fonderait l'Etat des peuples, qui est seul possible et répond à la nature. Mais les peuples n'y croiront que lorsque l'impossibilité de maintenir l'Etat de choses actuel se sera plus douloureusement encore accusée. Les crises successives sont les symptômes de la maladie dont le cours dénote bien la profondeur du mal.

La réquisition du blé. — Suivant la *Nouvelle Presse Libre*, la réquisition du blé chez les paysans en Autriche se heurte à de très grandes difficultés et même à une résistance armée.

Dans le village d'Ossel, en Carinthie, les militaires chargés de la réquisition ont été reçus à coups de revolver et à coups de fourche.

La situation financière des chemins de fer de l'Etat autrichien. — Dans la séance du 9 mars dernier de la Chambre des Seigneurs d'Autriche, où se discutait le budget, le ministre des chemins de fer, M. von Banhans, demanda à donner quelques explications sur la situation financière des chemins de fer de l'Etat, que le comte Czernin avait représentée comme très sombre et sans grande perspective d'amélioration.

« Il est vrai, dit le ministre des chemins de fer, que, dès l'année 1909, la situation financière des chemins de fer de l'Etat avait cessé d'être en équilibre. Mais déjà en 1912, le produit net d'exploitation s'était relevé à 202 millions de couronnes, ce qui représentait une rémunération de 3,50 % du capital d'établissement. On avait fait appel à l'appoint de l'Etat que pour 45 millions. En 1913, les résultats faiblirent mais peu sensiblement, la rémunération du capital atteignit 3,36 % et l'appel à l'Etat s'éleva à 50 millions. Pendant l'exercice suivant, la guerre fut déclarée et naturellement la situation des chemins de fer en fut influencée très défavorablement et bien plus que ne le fut toute autre administration civile. Il ne faudrait cependant pas voir l'avenir trop en noir. Si nous considérons les dépenses des chemins de fer, il est vrai que, de 1913 à l'exercice 1917-18, elles ont subi une augmentation extraordinaire, s'élevant, comme l'a mentionné le comte Czernin, de 690 à 1.344 millions.

« Dans ce supplément de dépenses, celles relatives au personnel entrent pour la plus grande part ; elles se sont, en effet, élevées de 344 à 780 millions. Les dépenses de matériel au compte d'exploitation représentent 60 0/0 des autres dépenses. C'est une mesure de comptabilité prévoyante, commandée par les circonstances actuelles, car l'usure du matériel est si forte qu'il faut considérer la plus grande partie des nouvelles acquisitions de locomotives et de wagons comme du matériel de remplacement. Le parc à matériel des chemins de fer comprenait, au début de la guerre, 6255 locomotives, 12417 voitures à voyageurs et 121590 wagons à marchandises. Faisant appel à toute la capacité de production des fabriques nationales, nous avions commandé, à la fin de l'exercice 1917, pour 600 millions de matériel comprenant 1398 locomotives, 5395 voitures à voyageurs et 40580 wagons à marchandises. En outre, pour 1918-19, les négociations relatives à une nouvelle commande de 400 locomotives et de 10.000 wagons sont déjà terminées. Il ne faut pas considérer, répétons-le, ces fortes acquisitions nouvelles comme devant augmenter d'autant l'effectif de notre parc. Abstraction faite du matériel nécessaire dans les pays envahis par nous, la plus grande partie du matériel nouveau ne fait que remplacer celui qui a été perdu, détruit ou très endommagé par les faits de guerre, ainsi que le matériel encore existant mais dont l'usure devient de plus en plus rapide et sensible par suite de l'intensité des transports civils et militaires.

« En ce qui concerne les recettes, elles se sont développées d'une façon satisfaisante, passant de 886 millions en 1913 à 1.240 millions en 1917, pro-

portion malheureusement bien inférieure à l'augmentation des dépenses accrues extraordinairement par la hausse générale des prix qui, pour certaines matières, a atteint, par exemple, 150, 300 et même 500 %.

« C'est cette disproportion des recettes et des dépenses, qui a engagé mon prédécesseur à réaliser le relèvement des tarifs entré en vigueur le 1er février 1917, et à poursuivre, au cours de la même année, la suppression de toute une série de tarifs exceptionnels, mesure qui était en cours d'exécution lors de mon entrée au ministère. A ce moment, la perspective d'un nouvel accroissement des dépenses n'était pas douteuse, surtout en ce qui concernait le personnel dont le relèvement des salaires devenait nécessaire, comme l'a reconnu le comte Czernin, en présence du renchérissement des produits alimentaires et de tous ceux nécessaires à l'entretien. Il fallait d'autant plus améliorer la situation du personnel des chemins de fer, que sa situation était loin d'être aussi avantageuse que celle des ouvriers de l'industrie privée. C'est, eu égard à ces conditions, que je résolus d'effectuer un nouveau et important relèvement des tarifs, qui est entré en vigueur le 1er décembre 1917 pour les voyageurs, et le 1er janvier 1918 pour les marchandises. On attend de ces relèvements de tarifs une plus-value de recettes de 410 millions de couronnes, mais il est d'ores et déjà douteux que ce relèvement puisse suffire à assainir la situation financière des chemins de fer de l'Etat. »

ARGENTINE

Le commerce extérieur de l'Argentine en 1917. — Voici les exportations de blé, maïs et graines de lin de l'Argentine en 1917 et pendant les quatre années précédentes :

Destination	Blé	Maïs	Gr. lin
Royaume-Uni.....	77.642	163.904	2.000
Etats-Unis.....	»	44.841	68.881
France.....	146.879	80.882	16.826
Italie.....	25.596	43.826	1.928
Hollande.....	25.656	83.387	13.714
Suède.....	10.078	36.092	2.000
Danemark.....	17.720	32.500	7.347
Espagne.....	29.085	17.411	20.710
Brsil.....	134.625	3	639
A ordre.....	395.019	386.978	2.389
Autres pays.....	5.372	6.632	3.740
Ensemble.....	897.623	896.115	140.168
En 1916.....	2.273.205	2.864.205	638.654
En 1915.....	2.248.724	4.849.951	1.001.542
En 1914.....	957.761	3.512.062	861.580
En 1913.....	2.794.853	3.818.559	1.049.476

Il a été, en outre, exporté de l'Argentine : avoines, 270.761 tonnes, contre 784.734 tonnes en 1916 et 591.212 en 1915 ; orges, 11.450 tonnes, contre 53.032 tonnes en 1916 et 75.946 en 1915 ; farines, 95.232 tonnes, contre 123.799 tonnes en 1915 et 62.478 en 1914.

Lois, Décrets et Arrêtés

25 Avril. Décret relatif à la prorogation des baux ruraux.

28 Avril. — Décret réglementant la vente et la consommation de la viande.

30 Avril. — Décret autorisant la Ville de Paris à émettre des obligations.

Décret réglant le fonctionnement du compte spécial des

transports maritimes et des achats et constructions de navires.

1^{er} Mai. — Circulaire relative à l'application [de la loi du 18 avril 1918 concernant la rectification administrative de certains actes de l'Etat civil, dressés pendant la durée de la guerre.

Décret prescrivant la déclaration du platine et des métaux dérivés de la mine de platine.

2 Mai. — Arrêté instituant un Comité exécutif des transports maritimes.

4 Mai. — Décret relatif à la démonétisation de certaines pièces d'argent.

5 Mai. — Arrêté fixant le taux maximum des primes en matière d'assurance contre les bombardements.

8 Mai. — Loi relative à la mise en culture des terres abandonnées.

Décret portant élévation du maximum des émissions de billets de la Banque de France et de ses succursales.

Décret modifiant temporairement les conditions d'exploitation des Tramways de Paris et du département de la Seine.

Instruction relative à l'application de la loi du 2 avril 1918, autorisant des avances à des tiers victimes de calamités publiques et du décret du 16 avril 1918 fixant les conditions auxquelles ces avances seront accordées.

Revue Commerciale

Métaux. — Après l'acier, c'est le cuivre qui constitue la production métallurgique la plus importante des Etats-Unis. En 1916, les Affineries américaines ont fourni 75 % de la production mondiale de cuivre.

Le tableau ci-dessous, publié par le *Wall Street Journal* du 1^{er} janvier 1918, donne, pour les cinq dernières années, la production du cuivre aux Etats-Unis, comparée à celle du monde :

Années	Production du monde	Pourcentage de la production des Etats-Unis	
		Production des Etats-Unis	de la production des Etats-Unis
(En milliers de tonnes)			
1912.....	1.127	791	70
1913.....	1.097	811	74
1914.....	1.007	767	76
1915.....	1.151	817	71
1916.....	1.532	1.165	75

En outre, d'après le *Iron Age*, la production du cuivre aux Etats-Unis s'est élevée, en 1917, à 1.181.000 tonnes.

La quantité de minerai de fer extraite aux Etats-Unis en 1917 a été de 75.324.000 tonnes, contre 75.167.672 tonnes en 1916. La production du fer atteint 38.453.063 tonnes.

La presque totalité de la production minière de l'Australie en cuivre ainsi qu'en étain s'en va aux usines de la Grande-Bretagne et de ses alliés pour la fabrication des munitions.

En 1916, les statistiques montrent que la production australienne de cuivre-minerai a été de 39.303 tonnes, laissant après traitement environ 39.000 tonnes de cuivre fin sur les 35.878 tonnes exportées ; plus de 26.000 tonnes ont été prises par l'Angleterre et environ 9.000 tonnes par ses alliés. En principe le gouvernement de la Commonwealth exige que tout le minerai extrait en Australie doit y être affiné, et quelques exceptions seulement ont été faites pour l'exportation de quantités relativement petites de minerai de cuivre provenant du nord-ouest d'Australie où les mines sont très éloignées des usines d'affinage.

En ce qui concerne l'étain, la production totale en 1916 s'est élevée à 5.596 tonnes ; les exportations

se composaient de 3.182 tonnes de lingots et de 2.339 tonnes de concentrés. La consommation australienne n'a absorbé que 840 tonnes.

Voici, d'autre part, d'après des documents officiels, la valeur des minerais extraits sur toute l'étendue de l'Union de l'Afrique du Sud au cours des deux dernières années :

	1916	1917	Différence
	(En millions de francs)		
Or.....	988	958	- 30
Diamants.....	143	193	+ 50
Charbon.....	68	81	+ 13
Cuivre.....	28	28	"
Étain.....	8	9	+ 1
Argent.....	3	3	"
Autres métaux.....	7	8	+ 1
Total.....	1.245	1.280	+ 35

Ainsi, tandis que l'extraction des diamants et du charbon ont fortement augmenté, celle de l'or enregistre une diminution assez appréciable.

Soies. — Depuis plusieurs semaines, malgré que les transactions nécessitées par les besoins du moulinage et du tissage soient limitées, les détenteurs de matière première restent confiants et les cours dans tous les compartiments de la cote conservent une excellente tendance.

La publication au *Journal officiel* du 27 avril 1918 des chiffres relatifs aux déclarations d'achat de soies grèges qui atteignent la limite du contingent de 40.000 quintaux accordé par le décret du 13 août 1917, a eu, de son côté, une certaine influence sur le mouvement général des affaires ainsi que sur la fermeté des prix.

En France, la mise à incubation des graines de vers à soie s'est généralisée et, dans les principales régions précoces, les vers sont déjà à l'éclosion. Il en est de même en Italie, où pourtant les premières statistiques font prévoir une récolte inférieure à celle de l'an dernier.

On a payé cette semaine : Grèges Cévennes, extra, 11/13, 117 francs ; Grèges Italie, 1^{er} ordre, 12/16, 115 francs ; Organsins Cévennes, extra, 20/22, 128 francs ; Organsins Italie, 2^e ordre, 20/22, 120 francs.

En ce qui concerne les marchés de l'Extrême-Orient, il faut signaler l'inaction du marché de Shanghai à l'approche de la nouvelle campagne. A Canton, le calme prédomine et les filateurs chinois cherchent en vain à ranimer l'activité du marché. La tendance à Yokohama s'est brusquement tournée vers la hausse, mais celle-ci n'a eu que peu d'influence à Lyon où l'on cote : Grèges Chine, 9/11 disponible, 113 fr. 50 ; Grèges Canton, best 1 13/15, 86 francs ; Grèges Japon, disponible, 9/11, de 110 à 113 francs.

Le marché de l'étoffe ne s'améliore pour ainsi dire pas, car il est intimement lié aux événements actuels qui entravent toute reprise des affaires. Les transactions s'effectuent généralement au jour le jour. Les matières premières ne manquent cependant pas, mais elles stationnent dans les ports ou dans les gares-frontières sans pouvoir être dirigées vers l'intérieur faute de moyen de transport.

PETITES NOUVELLES

◆◆ Il est rappelé aux porteurs de *Rente 3 0/0* qui ont déposé leurs titres du 29 mars au 15 avril que leurs nouvelles inscriptions sont à leur disposition à la Dette Inscrite, Bureau des reconversions, où ils peuvent les retirer tous les jours de dix heures à midi.

◆◆ L'action du *Crédit Foncier*, favorablement fluencée, progresse vivement à 695 francs.

Rappelons que l'Assemblée des actionnaires du

27 avril a fixé le dividende à 30 francs, sur lequel un acompte a été mis en paiement le 1^{er} janvier. Le solde de 15 francs (14 fr. 25 net), payable en juillet prochain, peut être touché, dès à présent, sous escompte au taux des avances de la Banque de France.

L'Assemblée extraordinaire qui a suivi a voté, sous réserve de l'approbation des pouvoirs publics, la modification de l'article 61 des statuts, qui fixe le taux d'intérêt des annuités en retard en tenant compte des dispositions de la loi que vient de voter le Parlement.

◆◆ Le *Crédit Mobilier Français* a reçu de la Chambre des Mines du Transvaal un télégramme lui annonçant que le rendement du mois de mars 1918 a été de : 677.000 onces d'or fin pour les mines du Witwatersrand, 19.273 onces d'or fin pour les mines des autres districts, soit un total de : 696.281 onces d'or fin d'une valeur de 2.957.614 livres sterling, contre 659.759 onces d'or fin d'une valeur de 2.802.477 livres sterling pour le mois de février 1918, qui se décomposaient comme suit : 637.571 onces d'or pour les mines du Witwatersrand, 22.188 onces d'or pour les mines des autres districts.

D'autre part, le nombre d'indigènes employés par les membres de l'Association relative à la main-d'œuvre au Witwatersrand et par les entrepreneurs a été de : 183.055 dans les mines d'or, 11.076 dans les mines de charbon, 4.745 dans les mines de diamant, soit ensemble 198.876.

Marché Financier

Paris, le 10 mai 1918.

Après un jour de fête, l'allure du Marché est restée ce qu'elle était : bonne ; toutefois, les transactions sont plus restreintes.

Nos Rentes sont bien tenues ; reprise du Rio ; fermeté des Etablissements de crédit.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 58,75 ; 5 %, 87,60 ; 4 %, 69,30 ; Banque de France, 5.262 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 940 ; Crédit Foncier, 695 ; Crédit Lyonnais, 1.087 ; Compagnie Algérienne, 1.360 ; Actions Est, 742 ; P.-L.-M., 940 ; Orléans, 1.100 ; Midi, 932 ; Nord, 1.199 ; Ouest, 720 ; Métropolitain, 405,50 ; Nord-Sud, 120 ; Omnibus, 400,50 ; Voitures à Paris, 345 ; Suez, 4.750 ; Thomson-Houston, 800 ; Boléo, 808 ; Penarroya, 1.175 ; Extérieure, 138,50 ; Russe 5 % 1916, 47,50 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 58 ; Andalous, 458 ; Saragosse, 497 ; Rio-Tinto, 1.858 ; Briansk, 155 ; Provdnik, 174 ; Naphte, 180 ; Tréfileries du Havre, 235 ; Montbard-Aulnoye, 198 ; Etablissements Bergougnan, 1.520.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 400 ; Maltzoff, 311 ; Platine, 350 ; Cape Copper, 94,75 ; De Beers ordinaire, 360 ; Mount-Elliott, 123,50 ; Spassky, 30 ; Bakou, 1.010 ; Utah, 617 ; Spies, 10,50 ; Chartered, 22,50 ; East Rand, 11 ; Rand Mines, 80 ; Modderfontein B, 219,50 ; Malacca ordinaire, 120 ; Financière des Caoutchoucs, 191.

Marché de Londres (derniers cours). — Consolidés, 561/2 ; Emprunt 3 1/2, 87 3/8 ; Emprunt français, 78 5/8 ; South Eastern, 26 7/8 ; Ontario, 21 1/4 ; United Steel com, 112 ./. ; Canadian Pacific, 159 3/4 ; Rand Mines, 2 13/16 ; De Beers, 12 7/8 ; Rio Tinto, 66 3/4.

Marché de New-York (derniers cours). — Atchison Topka, 84 1/2 ; Calumet, 433 ; Canadian Pacific, 148 ./. ; General Electric, 148 3/4 ; Louisville Nash, 114 1/4 ; Southern Pacific, 84 1/2 ; United Steel com, 95 3/4 ; Union Pacific, 122 7/8 ; Argent en barres, 99 1/2.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 46, rue du Croissant. — Simart, imp.